Réunion de synthèse à Berre-l'Étang, le 8 juillet 2025

Salle / Adresse :	Salle polyvalente, rue Jean Cristofol, 13130 Berre-l'Étang
Participants :	167 personnes en salle, 175 à distance
Début > fin :	18 h 09 à 21 h 35
Questions-réponses :	41 questions

Réunion de synthèse

Commission particulière du débat public (CPDP)

M. Marc PAPUNUTTI – Président CNDP

Mme Audrey RICHARD-FERROUDJI - Présidente de la CPDP

M. Étienne BALLAN - Délégué Régional

M. Jacques FINETTI – Membre de l'équipe du débat public

M. Michel GAIRAUD – Membre de l'équipe du débat public

Mme Anne LAPORTE – Membre de l'équipe du débat public

Mme Corinne LARRUE– Membre de l'équipe du débat public

M. Emilie VARRAUD – Membre de l'équipe du débat public

Intervenants

Mme Sofia ALIAMET, Animatrice Zoom

M. Mario MARTINET - Maire de Berre-l'Étang

Mme Audrey RICHARD-FERROUDJI, Présidente de la Commission particulière du débat public

Bonjour. Je vous propose de vous installer et que l'on démarre, en vous priant de nous excuser pour le petit retard en particulier lié aux soucis de transports et sur les routes, liés à l'incendie à Marseille. J'invite monsieur le maire de Berre-l'Étang pour l'accueil républicain.

M. Mario MARTINET, Maire de Berre-l'Étang

Bonsoir à toutes et à tous. Messieurs les Sous-Préfets — alors, je ne sais pas, ça va être très compliqué, parce que je ne sais pas qui est en ligne ou pas. Je dis tout le monde, c'est simple. Alors, je n'ai pas vu monsieur le sous-préfet qui représente le préfet de région…

Mme Audrey RICHARD-FERROUDJI, Présidente de la Commission particulière du débat public

Il est en train d'arriver, voilà, il y a quelques personnes qui ont encore des soucis pour accéder…

M. Mario MARTINET, Maire de Berre-l'Étang

Il est en train d'arriver, donc on l'excuse. Je vais citer les personnes que j'ai vues, Monsieur le Président de la commission nationale du débat public, Madame la Présidente de la commission particulière du débat public, Messieurs les Élus, Monsieur VIGOUROUX, représentant la métropole, Monsieur le Maire de Fos, Monsieur RAIMONDI, Monsieur le Maire d'Istres, cher François, et bien sûr tous les élus, Monsieur le Maire de Martigues, cher Gaby, et bien sûr je salue tous les élus qui sont présents à cette réunion, Mesdames, Messieurs les organisateurs du débat public, Mesdames et Messieurs les Chefs d'entreprises, Mesdames et Messieurs les responsables d'administrations, les présidents d'associations bien sûr, les habitants de ce territoire — et j'en ai certainement beaucoup oubliés, et je m'en excuse par avance.

Berre-l'Étang est fière d'accueillir l'étape de synthèse du débat public « Fos-Berre Provence : un avenir industriel en débat », qui a débuté le 2 avril dernier à Fos-sur-Mer. Un débat public qui vise à apporter une information complète et une vision d'ensemble sur l'évolution de l'industrie sur le territoire Fos-Etang de Berre. L'industrie européenne, mes amis, est en profonde mutation. Le Golfe de Fos et l'étang de Berre n'échappent pas à ce mouvement, avec de vraies opportunités si nous savons travailler tous ensemble, main dans la main, et non face à face, chacun pour soi. Volonté politique de réindustrialiser pour sauvegarder notre indépendance, décarbonation à marche forcée, innovations technologiques qui réduisent les nuisances, tout en augmentant la productivité. Le terreau est là pour inventer une nouvelle révolution industrielle vertueuse, créatrice d'emplois et de richesses, mais aussi respectueuse des populations et de leur environnement. La commune de Berre, terre d'industrie, veut prendre toute sa place dans cette révolution, forte de son site pétrochimique et de son parc d'activités. Forte aussi d'un aérodrome sous-utilisé, qui représente plus de 100 hectares de foncier disponibles pour de l'activité — une denrée rare aujourd'hui, vous en conviendrez. Elle entend donc favoriser le développement de nouvelles industries sur son territoire, tout en souhaitant garantir la qualité de vie globale de sa population, le renouveau très dynamique de son agriculture, l'émergence de son potentiel touristique lié à un littoral magnifique qui est de 15 km sur l'étang de Berre, et la sauvegarde de ses espaces naturels, dont la biodiversité est remarquable. Pour n'évoquer que la seule question industrielle, nous suivons avec attention, vous vous en doutez, la vente en cours du site pétrochimique par LyondellBasell et les projets déjà lancés de logistique sur son périmètre. Et je salue le personnel, les salariés, que j'ai entrevus tout à l'heure. Avec une forte volonté que soient assurés la pérennité et le développement industriel du site. Nous travaillons aussi avec la métropole à l'extension du parc d'activités d'Euroflory,

mitoyen du site pétrochimique. Et je le répète : nous essayons de sensibiliser tous les acteurs compétents du haut potentiel foncier rare que représente l'aérodrome de Berre.

Alors, qu'on se le dise, à Berre, dans ce petit village gaulois un peu à l'écart, nous sommes persuadés que l'avenir ne se construit pas dans la confrontation de gens qui se croient seuls détenteurs de la vérité, mais dans de francs partenariats entre toutes les parties prenantes qui recherchent le consensus équilibré. Consensus, le vilain mot est lancé, un concept que nous, Français, et encore plus nous, Provençaux, allons devoir apprendre à décliner par le débat, donc respectueux de toutes les opinions. C'est ainsi que l'équipe municipale gère la commune, c'est ainsi qu'elle pense que doit être géré l'avenir de notre bassin de vie. Un avenir commun, qui exige de dépasser les dogmes et les postures pour définir des lignes claires, équilibrées et partagées, qui concilient développement industriel et protection de l'environnement. Une nouvelle révolution industrielle que j'appelle de mes vœux, et pour laquelle je demande une réelle association des communes aux processus de décision. Parce que c'est nous, nous, habitants des lieux, qui vivons, aimons, construisons, travaillons, souffrons et mourons sur ce territoire. Nous avons donc le droit fondamental d'être écoutés sur tout projet impactant ce territoire et nos vies.

Je vous remercie, et je vous souhaite une soirée de débat fort riche, sous la présidence de notre président qui est là, et qui, je suppose, va faire le maître de cérémonie pour ce grand débat. Merci beaucoup.

Applaudissements

Mme Audrey RICHARD-FERROUDJI, Présidente de la Commission particulière du débat public

Merci, Monsieur le Maire. Merci de votre accueil à Berre. Effectivement, ce débat intitulé « Fos-Berre Provence : un avenir industriel en débat » a démarré à Fos, et nous avons la réunion aujourd'hui de synthèse à Berre, après avoir parcouru le territoire. Je donne maintenant la parole donc à monsieur Marc PAPINUTTI, président de la CNDP, pour introduire cette réunion.

M. Marc PAPINUTTI, Président de la Commission nationale du débat public

Merci. Bonsoir à toutes et tous, Messieurs et Mesdames les Élus, les représentants de l'État, les représentants des entreprises, le grand public qui est là aussi. Quelques mots rapides, puisqu'on aura surtout des échanges aujourd'hui encore, pour rappeler, vous le savez, que depuis le 2 avril on a fait ce débat « Fos-Berre Provence : un avenir industriel en débat », un nouveau débat pour la CNDP, qui avait été préparé d'ailleurs par Audrey et Étienne, que je remercie, et par les services de l'État. Et c'est important, parce qu'en fait, c'est bien la vocation des territoires concernés qui était en jeu, et c'est pour ça que le périmètre était assez large, à la fois pour les enjeux de réindustrialisation, de décarbonation, et les alternatives. Et puis, évidemment, ce sont tous les projets qui y contribuent, et les effets cumulés de ces projets. Nous y reviendrons.

Alors, bien sûr, la réunion de synthèse de ce soir, c'est la dernière réunion publique. Vous pourrez jusqu'au 13 juillet, minuit, encore amener des choses et des éléments supplémentaires. Peut-être le transparent suivant — et après le 13 juillet, alors, là, c'est une nouvelle étape, c'est le temps de rendre compte, le retour, le retour vers vous, le retour vers les donneurs d'ordres, et le retour surtout avec un compte-rendu qui est en général très détaillé, vous aurez le plaisir de le lire le 13 septembre au plus tard, et on les représentera, je crois, le 18 dans un webinaire. Et puis, en même temps, il y aura les concertations qui se sont terminées, qui se terminent en juillet, qui seront l'objet de bilans, qui seront présentées sur internet et sur le site des deux concertations à partir du 13 août. Et puis, derrière, ce sera un autre temps : après ce retour, évidemment, il y a les porteurs de projets, les décisions, les réponses de l'État, de tous les porteurs de projets, d'ici le 13 septembre. C'est ce qu'on appelle dans

notre petit mot la reddition des comptes — c'est comme en comptabilité, c'est-à-dire que ce n'est pas simplement d'avoir donné des éléments et d'avoir fait des recommandations, mais comment le territoire, comment les acteurs s'en emparent. Et puis, derrière, il y aura une concertation continue jusqu'au dépôt des demandes d'autorisations obligatoires, volontaires, selon les projets et s'ils sont poursuivis.

Voilà pour ma part, et puis je pense qu'on va reprendre la main de la part de la présidente de la CPDP.

Mme Audrey RICHARD-FERROUDJI, Présidente de la Commission particulière du débat public

Merci. Donc, justement, plus précisément ce soir, les objectifs de cette réunion, donc la dernière réunion publique. On a encore un atelier dans le cadre du débat d'ici la fin de la semaine. L'objectif, c'est de partager de premiers enseignements du débat, mais également un temps encore de contribution, à la fois sur les questions de vision globale — on sort là de toute une série de réunions plutôt par thématiques, donc c'est le moment de recueillir les dernières expressions, en tout cas en présentiel, sur la vision globale, de retour sur la vocation proposée, mais également sur la suite du débat. Et c'est souvent le cas dans les dernières réunions de ce type-là : quelles sont vos attentes pour la suite du débat ?

Comment va se passer cette réunion en pratique ? En pratique, il y aura quelques interventions prévues. À la fois la CPDP, l'équipe du débat, nous vous présenterons de premiers éléments de synthèse que nous avons identifiés à ce stade. Ils ne sont évidemment pas définitifs, nous n'avons pas encore reçu toutes les contributions, et travaillerons cet été au compte-rendu. Nous avons sollicité les porteurs de projets en liste principale ou en concertation préalable, c'est-à-dire les six projets qui étaient dans la saisine, soumis à l'obligation de saisir la CNDP, et les deux projets pour lesquels la CNDP a été saisie pour une concertation préalable. Donc, nous les avons sollicités pour livrer leurs principaux enseignements du débat. Donc, deux enseignements sur deux minutes, je reprécise le cadre de l'exercice. Et nous avons également sollicité l'État, qui a saisi la CNDP, pour partager ses premiers enseignements du débat. Donc, monsieur le préfet LECLERC devait être là, du fait de l'incendie, malheureusement, il ne peut pas être présent, mais monsieur BORGUS devrait arriver. Et nous avons également monsieur FOREST qui participera à ce temps.

Au-delà de ces interventions prévues en tribune, qui rythmeront en trois étapes, le reste du temps est dédié aux échanges. Cependant, nous sommes nombreux aujourd'hui, à la fois en salle, mais là, je crois qu'on est à 130 personnes il y a quelques minutes encore, on a des personnes connectées en ligne qui sont avec nous. Donc, je ne sais pas si tout se passe bien en ligne a priori, nous suivons à côté. Et du fait à nouveau de l'incendie, ç'a créé aussi des soucis de déplacements pour certaines personnes, donc on a y compris des porteurs de projets qui sont en ligne, qui se sont retrouvés à Marseille sans pouvoir être là à temps pour la réunion.

Dans ces temps d'échanges, le temps de prise de parole sera cadré. Vous l'avez compris depuis le début de ce débat, et pour cette réunion de synthèse, étant donné le nombre — à la fois on a déjà reçu des demandes de prises de parole, toute personne qui le souhaite pourra prendre la parole, mais on vous demande de respecter un temps de 1 minute 30. Alors, on a bien conscience que c'est très court, frustrant : 1 minute 30, c'est vraiment livrer soit quelques enseignements, soit quelques propos. Par contre, vous aurez aussi l'occasion, la possibilité de contribuer, compléter par écrit pendant tout le temps de la réunion. Vous voyez sur le côté de la salle des panneaux. En ligne, c'est le chat. Vous voyez projeté ici, ce sera l'équivalent des panneaux en ligne, toutes les contributions écrites seront recueillies et il y aura des temps de restitution par l'équipe du débat pour alimenter. Voilà les règles que l'on vous propose pour ce soir, étant donné le nombre, et pour rester dans la limite du temps — donc, on va proposer une réunion de 3 heures pour cette réunion de synthèse, et pour rester dans la limite de ce temps.

M. Marc PAPINUTTI, Président de la Commission nationale du débat public

Alors, pour ma part, je voulais juste revenir sur deux choses. L'objectif de la CNDP, le rôle de la CNDP, c'est de s'assurer que toute personne a le droit, dans les conditions et les limites définies par la loi, d'accéder aux informations relatives à l'environnement détenues par les autorités publiques, mais surtout de participer à l'élaboration des décisions publiques ayant une incidence sur l'environnement. D'où ce que j'exprimais tout à l'heure, le fait qu'il y aura à partir de vos observations, de vos remarques, nous, nous restons totalement neutres, mais il y aura évidemment la possibilité de retenir les éléments, et pour les porteurs de projets de rendre des comptes.

Les six principes de la CNDP, ils sont toujours les mêmes : indépendance vis-à-vis des porteurs de projets, des parties prenantes et de tous et toutes ; neutralité par rapport aux projets, avec un x et un s à projets, puisqu'il y en a plusieurs ; transparence, alors la transparence, c'est une des exigences assez difficiles, c'est-à-dire que le responsable du projet doit donner les éléments, donner les éléments d'information, la fiabilisation ; argumentation, c'est le plus important pour moi, dans l'expression, c'est-à-dire que tous les arguments sont importants, tous les arguments sont audibles, et on ne fait pas de référendum ; le cinquième point, égalité de traitement, toutes les contributions ont le même poids, quelle que soit leur hauteur ; et puis, le sixième, mais ce sera présenté encore dans le compte-rendu, peut-être donner quelques mots ici, l'inclusion, c'est-à-dire qu'il faut aller à la rencontre de tous les publics, pas simplement dans les réunions publiques, pas simplement dans les webinaires, mais ce sera… il est important que tous et toutes puissent accéder à l'information et exprimer les choses, parfois par des méthodes qui ne sont pas ces méthodes de grandes réunions publiques.

Voilà pour ma part.

Mme Audrey RICHARD-FERROUDJI, Présidente de la Commission particulière du débat public

Merci. Donc, à nouveau, toute personne ce soir est bienvenue pour prendre la parole. Un dernier point, vous voyez sur le côté, il y aura une personne qui fait une capture graphique, visuelle au cours de la réunion. Donc, on aura également une synthèse de cette réunion sous forme graphique.

Donc, avant de passer au premier temps, justement toute personne peut participer, qui va potentiellement participer ce soir, donc on vous propose comme à la réunion d'ouverture intermédiaire un petit sondage pour savoir qui est là, à la fois en salle et qui est présent en ligne. Donc, en salle, on va faire à main levée, et en ligne un sondage est diffusé. Donc, peut-être, est-ce qu'on a des personnes dans la salle aujourd'hui qui seraient riverains, citoyens ? Au sens — alors, tout le monde, j'imagine, est citoyen dans la salle, mais sans engagements associatifs spécifiques sur les sujets, ou engagements en tant qu'élus ou en tant que… Bonjour, bienvenue, donc n'hésitez pas à intervenir, prendre la parole dans cette réunion. Bienvenue. Des personnes intéressées ? Libre d'interprétation, donc je pense que maintenant, bon, beaucoup de gens sont là, mais… Des membres d'associations ? Alors, associations sur… voilà, merci. Des porteurs de projets, acteurs industriels, ou des personnes d'assistance à maîtrise d'ouvrage sur les projets industriels ? Merci. Est-ce que l'on a des élus du territoire ou d'autres territoires ? Merci. Est-ce qu'on a des représentants de l'État ? De ce côté. Et ensuite, alors, il y a des agents — c'est vrai qu'on parle souvent des élus, mais est-ce qu'il y a des agents des collectivités, donc d'institutions, ou des chercheurs, des universitaires, on va dire, aussi des personnes un peu spécialistes sur les sujets que l'on traite ? Est-ce qu'il y a des personnes qui se seraient senties — n'hésitez pas à lever la main si vous n'étiez dans aucune catégorie ou que vous n'avez pas levé la main ? Bonjour, bienvenue également. Voilà. En ligne, est-ce que vous pouvez partager… non, pardon, on va faire la deuxième question. Alors, des agriculteurs, oui. Merci. Est-ce que quelqu'un a envie de poser la question ou de s'identifier d'une autre manière ? D'habitude, on a pas mal de chercheurs, de ce côté-là, je crois, mais ils sont… l'État de ce côté-là. Merci.

Autre question, c'est de comprendre un petit peu finalement, par rapport à l'ensemble du périmètre du débat, est-ce qu'on a des personnes de Berre-l'Étang ? Merci. De Fos-sur-Mer ? Quelques personnes aussi. Des personnes donc qui résident autour de l'étang de Berre ? Dans les communes des Bouches-du-Rhône, dans les Bouches-du-Rhône ? Donc, hors étang de Berre, voilà, sinon… Dans les Alpes-de-Haute-Provence ? On a quand même des personnes qui ont fait le trajet. Je pense qu'en ligne… Des personnes du Gard ? Voilà. Des personnes d'ailleurs en France ? Et ailleurs dans le monde ? Merci.

Donc, on a une belle diversité, en tout cas dans la salle, en tout cas tous les territoires sont représentés, et en ligne, je vous prie de partager le résultat du sondage, pour savoir un petit peu. Donc, voilà, on a une diversité en ligne, avec finalement une majorité de représentants de l'État ou d'agents, d'institutions — non, de porteurs de projets, pardon, un quart de porteurs de projets en ligne, dont certains prendront la parole en ligne. Et quelques citoyens, quelques personnes intéressées également. Sur les lieux de résidence, alors, une majorité des Bouches-du-Rhône, et quelques personnes des autres départements, mais également un quart des personnes en ligne qui viennent d'ailleurs en France.

Donc, voilà, aujourd'hui, pour cette réunion de synthèse, qui participe. Et à nouveau, toute personne est bienvenue pour prendre la parole.

Je vous propose de passer tout de suite au premier temps de partage. Donc, là, c'est l'équipe du débat qui va partager les premiers éléments de synthèse du débat. Je donne la parole à Anne LAPORTE, Jacques FINETTI, et Corinne LARRUE.

Mme Anne LAPORTE, Membre de la Commission particulière du débat public

Merci. Nous allons donc commencer par décrire un peu les modalités du débat. Alors, entre le 2 avril et le 8 juillet, un nombre inédit de modalités ont été organisées — inédit parce que plus de 50 modalités en trois mois, pour assurer le droit de participation, le droit de participation à la décision du public. Ces modalités ont été assez diverses, comme vous allez pouvoir le voir, et ont permis de rencontrer différents publics. Alors, on a eu des réunions publiques, une quinzaine, qui ont accueilli de nombreuses personnes, plus de 3 000. On a eu des visites sur sites, sur les sites projetés d'implantation des projets. Des ateliers, notamment des ateliers de vision globale grâce au kit du débat. Des forums, qui étaient dans le cadre des réunions publiques, qui ont permis donc de rencontrer les porteurs de projets. Des webinaires, sept webinaires qui ont permis d'approfondir certaines thématiques du débat. Des débats mobiles sous la forme de stands sur des marchés, qui ont permis d'aller à la rencontre des personnes qui ne se déplaçaient pas dans les réunions publiques. Enfin, différents dispositifs, comme le dispositif, la plateforme participative, qui permet donc de poser des questions et aussi de poser des avis, et puis un questionnaire que nous avons mis en ligne récemment, dont nous avons déjà eu 37 réponses. Le dispositif aussi des cahiers d'acteurs, qui permet à des acteurs organisés donc de déposer, de présenter leurs positions. Il y en a à peu près 37 publiés actuellement. Et enfin, les réseaux sociaux, qui ont aussi permis à un certain nombre d'internautes de donner leur avis.

Alors, juste pour décrire des modalités qui ont permis de débattre plus spécifiquement de certains projets, donc, pour les projets, c'est évident que lors des forums qui ont permis la rencontre avec les maîtres d'ouvrage, ç'a été l'occasion de discuter dans le détail des projets, ainsi que lors des visites, qui est un moment privilégié justement sur le site d'implantation des projets de discuter avec le maître d'ouvrage, et donc de donner son avis aussi. Et puis, évidemment, les réunions publiques. Et enfin, comme je l'ai dit tout à l'heure, aussi des questions par projet qui ont pu être posées sur la plateforme participative. Dans le cadre de l'étude des effets cumulés, on a pu aussi, grâce aux premiers résultats de cette étude, organiser un world café, qui a pris la forme de tables thématiques, avec donc des citoyens et des experts, qui ont permis des contributions. Et enfin, aussi, on a organisé des ateliers sur la vision globale, c'est-à-dire sur la vocation ou l'avenir industriel du territoire, à partir du kit du débat

donc, qui a été aussi organisé, enfin fait ad hoc — c'est un dispositif ad hoc, et donc qui a permis, lui, notamment d'avoir la position de jeunes, mais pas seulement, aussi de collectifs de citoyens. Et donc, vous verrez aussi tout à l'heure les résultats de ce dispositif.

Enfin, ce débat, comme vous l'avez vu, c'est un débat donc assez inédit aussi par son territoire, le déploiement des modalités sur l'ensemble — enfin, le périmètre du territoire qui était assez grand. Donc, une zone centrale avec l'arrondissement d'Istres-Marseille, mais aussi les territoires associés, Manosque, Villeneuve, Sainte-Tulle, et aussi donc à l'ouest, Jonquière, Saint-Vincent, Beaucaire et Arles. Donc, ce qu'on a voulu dans le cadre de ce débat territorial, c'est aussi avoir une équité de participation de la part de l'ensemble des communes qui sont sur ce territoire. Et donc, de nombreuses modalités différentes ont été organisées dans de nombreuses communes, comme vous pouvez le voir, pendant cette période. Enfin, donc, aussi, ce qui est inédit dans ce débat, c'est la taille de l'information qui était mise à disposition du public. Et donc, justement, pour assurer ce droit à l'information du public, on a construit des outils. Alors, un outil assez innovant qui était la carte interactive, qui permet donc de voir sur l'ensemble du périmètre du débat la distribution des projets, mais aussi d'aller sur chacun des projets pour avoir les grandes lignes de chacun des projets. Cette carte interactive a été actualisée tout au long du débat, donc on a pu ajouter par exemple des projets de fer, mais aussi des projets de décarbonation, par exemple à Lavéra. Des informations complémentaires ont été publiées pour compléter le dossier du maître d'ouvrage et les dossiers des différents porteurs de projets, donc par les services de l'État, vous avez un certain nombre de notes qui ont été publiées, et aussi par les porteurs de projets. Ainsi que, donc, l'étude sur les effets cumulés — enfin, la note méthodologique et les premiers résultats sur l'étude effets cumulés. Et enfin, donc, des réponses plurielles ont été apportées aux questions sur la plateforme participative, puisque vu les nombreux projets, un certain nombre de questions s'adressaient à plusieurs porteurs, et donc, ç'a été un dispositif assez complexe, mais pour lequel on a pu répondre jusqu'à présent. Voilà.

Donc, je vais passer la parole maintenant à Jacques FINETTI sur les…

M. Jacques FINETTI, Membre de la Commission particulière du débat public

Alors, sur les premiers enseignements — il ne s'agit pas d'une analyse encore complète et définitive. Sur les activités industrielles dont nous avons eu l'occasion de débattre, donc, la première vision, c'est une vocation industrielle et des enjeux de décarbonation globalement partagés. Le mot « globalement » est important dans la notion de partage. Parce qu'il ne faut pas ignorer toutes les demandes de précisions et les mises en question, à la fois de la pertinence des productions et des solutions techniques envisagées, dont en particulier la filière hydrogène, la filière sidérurgie, la logistique. L'arrêt effectif des activités des activités liées aux hydrocarbures. La localisation des projets, quand on parle en particulier des projets hydrogène, la question de leur localisation a été aussi largement débattue. La maturité technologique et économique des filières. Et la viabilité des projets, est-ce que les projets tels qu'ils ont été présentés sont effectivement des projets réalisables et rentables ? Les calendriers envisagés, est-ce que ces calendriers sont effectivement réalistes ? Les financements, pour la partie privée, mais aussi pour la partie publique. Et l'inscription de tous ces projets dans les enjeux nationaux et internationaux. On s'est rapidement rendu compte qu'un certain nombre de projets n'étaient effectivement pas dépendants d'une situation locale, mais bien d'une situation nationale, voire internationale.

Sur les besoins en énergie et en électricité, nous avons fait le constat d'une difficulté d'accès à l'énergie au vu de l'ambition de décarbonation et de réindustrialisation, et du passage d'une énergie carbonée à une énergie dite décarbonée. Une réaffirmation du besoin de nouveaux raccordements en électricité et de sécurisation du réseau à l'échelle régionale. Mais le calendrier et les modalités de réponse sont clairement questionnés, en proposant une approche globale, des solutions complémentaires de réseaux

et de production d'électricité, et des alternatives techniques à la THT aérienne. Plusieurs réunions publiques ont d'ailleurs porté spécifiquement sur ce dossier. Et en interrogeant les besoins au-delà des projets industriels, puisque, bon, ces besoins en énergie ne concernent pas que les projets industriels. Des demandes de précisions et d'approfondissements aussi sur les alternatives, les coûts, les délais, leur impact et leur fiabilité.

Enfin, sur le rapport de l'industrie au territoire, on a entendu des attentes fortes de créations d'emplois, mais aussi de maintien de ces emplois. Des demandes de précisions sur les destructions d'emplois liées aux changements de technologies en particulier. Et par ailleurs, sur l'anticipation des besoins de formations pour assurer justement la couverture de ces futurs emplois. Des discussions et des questions sur les impacts de tous ces projets sur les autres activités des territoires – tourisme, agriculture — et la place en fait de ces activités sur ces mêmes territoires. Des attentes réaffirmées sur les mobilités dans la zone Fos-Berre, sur les projets routiers, mais aussi sur les aménagements ferroviaires, les pistes cyclables, les transports en commun, les reports modaux, l'intermodalité. Les enjeux en fait d'organiser la mobilité des salariés avec l'ensemble des acteurs des mobilités — entreprises comprises. Des attentes sur le logement, le financement des infrastructures de services — on a beaucoup parlé des hôpitaux en particulier, mais de tous les services en fait dont la population ou les nouvelles populations auront besoin. Enfin, et peut-être en conclusion de cette partie-là, peut-être aller vers un nouvel âge du rapport des industries avec leurs territoires, ceci pour le secteur Fos-Berre Provence, mais aussi peut-être d'une manière un peu plus générale.

Je passe la parole à Corinne LARRUE.

Mme Corinne LARRUE, Membre de la Commission particulière du débat public

Merci. Donc, on a pu identifier des enseignements sur trois autres grands thèmes, donc que je vais vous résumer. Le premier est sur les impacts cumulés des projets, qui étaient une question posée dès l'origine de ce débat, et dans ce cadre-là on a identifié à la fois des demandes de précisions et des attentes. Du côté des demandes de précisions, il a été demandé entre guillemets les moyens d'anticiper les impacts cumulés des différents projets, à la fois sur l'environnement, la biodiversité, l'eau, mais aussi sur le foncier, sur les risques et les contraintes que les risques font peser sur ce foncier, sur la santé, et sur la capacité de compenser ces projets. Parmi les attentes, on peut mettre en exergue le fait que la diminution de l'exposition des populations est une priorité pour la mise en œuvre des projets, et si besoin de limitation il y avait du fait de l'accumulation de ces impacts, eh bien il faudrait s'appuyer sur des seuils pour permettre de prioriser les projets. Et donc, c'est un des points parmi les attentes reconnues.

Deuxième grand thème, celui de la vocation finalement des logiques de cette transition qui est proposée, avec pour le coup différentes visions, différentes orientations qui sont proposées. D'un côté, la notion de l'importance d'assurer la survie ou l'installation de tous les projets industriels, de renforcer la souveraineté de la France et la compétitivité, mais de l'autre côté, développer ou préserver d'autres activités sur le territoire, le tourisme ou l'agriculture notamment, mais aussi préserver la santé avant tout et le cadre de vie, et ne pas ajouter d'atteintes à l'environnement. Enfin, parmi ces logiques, on a aussi vu apparaître la notion de sobriété, et la nécessité parmi les demandes de privilégier la sobriété.

Troisième thématique sur laquelle on peut mettre en évidence quelques enseignements, celle de la gouvernance. Du coup, là pour le coup, des demandes de précisions sur les financements, tant publics que privés, ont été mises en exergue tout au long du débat, mais aussi plus précisément durant la réunion sur la gouvernance. On peut mettre quand même en évidence des besoins de coordination qui ont été identifiés. Coordination non seulement entre les projets, mais peut-être surtout entre l'ensemble des acteurs, et sur différents enjeux — que ce soit la mobilité, les compensations, l'eau, avec une approche, alors, qu'on peut caractériser de globale, mais surtout dans l'idée de renforcer la cohérence dans les démarches mises en œuvre. L'idée, vraiment, c'est d'avoir une vision plus cohérente ou de proposer quelque chose de plus cohérent dans la démarche de mise en œuvre des projets. Dernier

point sur la gouvernance, des demandes d'implication des parties prenantes qui ont été rappelées tout à l'heure par monsieur le maire, au-delà des acteurs publics et des industriels. Et du coup, aussi, une demande d'implication des populations tout au long de la mise en œuvre des projets et de la vocation ou des vocations de ce territoire. Voilà.

Mme Audrey RICHARD-FERROUDJI, Présidente de la Commission particulière du débat public

Merci pour ces partages. Donc, nous vous proposons de passer maintenant au premier temps d'échanges. Sur les trois temps, nous avons proposé un focus pour chaque temps : le premier est sur les enseignements du débat, le second revient plutôt sur la vision globale, la vocation, et le troisième est sur les suites du débat — sans bien sûr de contrainte absolue par rapport à ces trois thèmes. Mais en tout cas, ce sont trois sujets sur lesquels il nous paraissait important de revenir dans cette réunion de synthèse. Et je donne la parole à Étienne BALLAN pour repréciser par rapport au format d'échanges proposé.

M. Étienne BALLAN, Délégué régional de la Commission nationale du débat public

Merci beaucoup, Audrey. Bonsoir à toutes et à tous. Donc, pour ce premier temps, en fait, c'est très simple, vous avez dû recevoir des petits Post-its — ç'a bien été fait ? Tout le monde a… et normalement un stylo avec. Tout le monde en a ? Bon, je ne vois pas de mains se lever, donc c'est que tout le monde en a. Non, devant il n'y en a pas, il en manque, oui, il faut en amener devant. En fait, ce que disait tout à l'heure Audrey, pour le faire très simple, l'idée, c'est que maintenant, c'est un peu à vous de dire — là, vous avez quelques éléments que la CPDP a souhaité partager avec vous, pour lancer aussi la discussion, à vous maintenant de dire et d'écrire, si vous le voulez bien, en quelques mots sur un post-it, les enseignements que vous, vous retirez, que vous voulez retenir, et que vous voulez du coup que nous, on retienne aussi de ce débat public. On va vous proposer de prendre quelques minutes maintenant, tranquillement, chacun tout seul ou avec son voisin, comme vous voulez, pour écrire sur ces Post-its-là les éléments que vous voulez retenir du débat. On va les classer ensuite en quatre catégories, je vous les donne très brièvement pour que ce soit le plus clair possible. Vous pouvez nous dire des choses sur l'ensemble des projets et des activités industrielles, ou de décarbonation, logistique, etc. OK ? Vous pouvez nous dire des choses sur ce que vous voulez retenir du débat sur les effets cumulés de l'ensemble de ces activités et de l'ensemble de ces différents projets. Vous pouvez nous dire des choses sur ce que le débat pour vous a amené en termes de définition des vocations, des activités, des identifiés des territoires. On a parlé beaucoup de territoire, de vocation, est-ce que la vocation industrielle et de décarbonation, elle est compatible aussi avec les autres vocations, les autres projets, les autres identités des différents territoires ? Et puis, enfin, vous pouvez aussi nous indiquer ce que vous voulez retenir du débat pour la suite, c'est-à-dire ce qu'il vous semble que le débat a permis d'apporter, dans la perspective de continuer, de poursuivre, soit les projets, soit le dialogue ou la discussion ou la gouvernance sur l'ensemble du secteur. Est-ce que j'ai été clair ? Voilà, pareil, je n'ai pas de mains levées. C'est soit oui, soit pas du tout. OK.

Le point important que je voulais ajouter à ces éléments, c'est que pendant toute la réunion, en fait, vous allez pouvoir continuer à contribuer à l'écrit. Donc, le principe, c'est que si vous n'avez plus de post-it, vous voulez encore en écrire plusieurs, vous pouvez en écrire autant que vous voulez, il n'y a pas de limite, vous nous demandez des Post-its et vous écrivez au fur et à mesure de la réunion. Si au cours de la soirée des choses nouvelles vous viennent, c'est bien normal, à ce moment-là, vous pouvez continuer à contribuer.

Et pour terminer, quand vous avez un post-it fini, écrit — il y en a un par exemple là — c'est très simple : vous levez la main et il y a quelqu'un de l'équipe du débat qui va venir prendre votre post-it, et qui va le

placer sur le mur avec les papiers kraft qui sont là, sur ces quatre champs que je viens d'évoquer rapidement. Donc, je vais les répéter : les projets, les vocations des territoires, les effets cumulés, et enfin les suites du débat. Il y a encore un post-it devant, là. Donc, on vous laisse cinq minutes, là, maintenant, pour réfléchir tranquillement, on va arrêter de parler, et puis c'est la même chose qui se passe en ligne en fait. C'est-à-dire qu'en ligne, ils sont déjà en train, je ne sais pas si c'est déjà fait, mais normalement ils sont déjà en train d'écrire exactement de la même manière des Post-its. Et de la même manière, pendant l'ensemble de la réunion, ils pourront continuer. Et tout à l'heure, on fera, nous, de premières petites synthèses des différentes choses qu'on aura pu lire sur vos différents documents.

Et j'ai une dernière remarque à faire, après je m'arrête, c'est promis, vous pouvez très bien signer votre post-it si vous voulez, en disant qui vous êtes, vous pouvez aussi ne pas le signer si vous ne voulez pas. Ce n'est pas un problème, vous faites comme vous le souhaitez. En revanche, dernière chose, c'est une idée par post-it. OK ? On ne manque pas de post-it ce soir, donc merci de ne pas nous écrire un roman sur chaque post-it avec 10 tirets. C'est une idée par papier. Voilà, cinq minutes tranquillement, discutez avec vos voisins si vous voulez, ou restez dans votre bulle, pour écrire ces éléments. Merci.

Les participants écrivent sur leurs Post-its

Mme Audrey RICHARD-FERROUDJI, Présidente de la Commission particulière du débat public

Voilà, je vois que certains ont fait le compte à rebours. Donc, on a déjà un bon nombre de contributions, mais n'hésitez pas à continuer dans toute la réunion à verser ces contributions écrites. Vous êtes nombreux ce soir et nombreuses, donc toutes les contributions sont bienvenues.

Donc, maintenant, on a une demi-heure, toute prise de parole — donc, qui souhaite la parole ? Vous êtes à peu près 175 en salle, et le même nombre en ligne, donc on va alterner à chaque fois trois prises de parole en salle et trois prises de parole en ligne. Donc, je vous invite à lever la main si vous souhaitez prendre la parole. Donc, je vois déjà trois mains. Madame, Monsieur, et puis ici. Et ensuite, on passera en ligne pour trois prises de parole. Donc, je vous invite à vous présenter, et donc c'est 1 minute 30 par prise de parole. Vous êtes la première, la pression est sur vous pour respecter le temps et montrer l'exemple. Merci.

Mme Ariane LOMBARDI, Fédération du parti communiste français des Bouches-du-Rhône

Oui, la pression est sur moi, et j'ai condensé justement. Donc, j'interviens au nom de la Fédération du parti communiste français des Bouches-du-Rhône. D'emblée, nous prenons acte de l'engagement de l'État et de ses représentants, messieurs les préfets, d'avoir tenu à organiser un débat public global sur la zone Fos-Berre. Qu'ils en soient remerciés. Un débat public global, première expérience en la matière, mais qui pourrait malheureusement être la dernière du fait des menaces que le gouvernement fait peser sur les formes de participations citoyennes, notamment sur les projets industriels, via la loi de simplification. Cet empressement est d'autant plus préoccupant, et nous l'avons noté parce que les débats ont été plutôt rapides, sur un projet industriel qui est un projet industriel, mais surtout un projet de société. Un projet d'ampleur internationale qui nous oblige à de l'exemplarité. À notre connaissance, la seule avancée concrète de ce débat public, c'est la signature du financement du projet de contournement Martigues–Port-de-Bouc. Il aura fallu 50 ans de mobilisation des élus et militants communistes, des habitants et habitantes, des travailleurs et travailleuses pour garantir le désengorgement de la RN 568. Ce projet, déclaré d'utilité publique en 2017, doit tenir compte de l'avis négatif du Conseil national de la protection de la nature.

Pour le reste, il demeure plus de questions soulevées que de réponses apportées. Une question centrale subsiste : est-il acceptable que 55 % de nos émissions de carbone émanent de nos

importations ? Que la zone Fos-Berre 5 % des émissions nationales ? Le parti communiste est favorable au maintien et au développement industriel, à la condition que la décarbonation des cycles de production ait lieu.

Mme Audrey RICHARD-FERROUDJI, Présidente de la Commission particulière du débat public

Merci.

Mme Ariane LOMBARDI, Fédération du parti communiste français des Bouches-du-Rhône

On doit s'arrêter là ? Eh bien, ça fait très court.

Mme Audrey RICHARD-FERROUDJI, Présidente de la Commission particulière du débat public

Une dernière phrase — c'est très court, oui. Terminez, mais voilà.

Mme Ariane LOMBARDI, Fédération du parti communiste français des Bouches-du-Rhône

Alors, je vais devoir couper dans le vif. Eh bien, on va passer à la fin. Nous serons donc attentifs aux contreparties demandées aux porteurs de projets en échange des subventions publiques et autres aides fiscales, notamment en matière d'emploi. Il en va de l'acceptabilité sociale de l'industrie. La réindustrialisation doit profiter à toutes et tous, et ce sont par les services publics que nous maintiendrons l'envie d'habiter aux abords des zones industrielles. Soyons à la hauteur de la décarbonation chez nous, reprenons la main sur notre souveraineté, faisons de la zone Fos-Berre un exemple en France et en Europe.

Mme Audrey RICHARD-FERROUDJI, Présidente de la Commission particulière du débat public

Merci. Donc, on a bien conscience que c'est très court, on vous invite vraiment à verser les enseignements clefs, mais n'hésitez pas à verser par écrit les compléments. Tout ça sera bien sûr inclus dans le débat. Donc, nous avons ensuite au fond, on vous invite à vous lever quand vous prenez la parole pour que les personnes en ligne puissent vous voir.

M. Christian MARQUIS, Collectif Cistude

Bonjour. Christian MARQUIS, du collectif Cistude. La CNDP n'a ménagé ni son temps ni son énergie pour organiser ce débat public, et il convient de saluer son action. Toutefois, le nombre de projets mal défini et sans cesse croissant et la faiblesse des éléments objectifs d'évaluation ont considérablement nui à l'efficacité des échanges. Comment évaluer les impacts cumulés alors que le tiers, voire la moitié des projets n'ont pas été intégrés à la réflexion, et que la plupart des données sanitaires et écologiques sont méconnues ? L'État propose que la zone Fos-Berre devienne un pôle industriel de référence en Europe du Sud pour les activités portuaires, l'industrie décarbonée et la logistique. Dans sa feuille de route, l'État prétend lier cette vocation industrielle qu'il postule au développement respectueux de l'environnement et de la qualité de vie des habitants. D'expérience, nous savons que ces objectifs sont profondément antinomiques. Les risques industriels sont une menace permanente. La pollution est infiniment plus importante dans le Golfe de Fos et sur le pourtour de l'étang de Berre que partout ailleurs sur le territoire national, à cause des émissions en provenance des industries et de la circulation routière.

Les conséquences sanitaires sont délétères. De multiples études démontrent que la population souffre d'une prévalence élevée de plusieurs pathologies — maladies respiratoires, diabètes, cancers. La biodiversité hors du commun, dont l'exceptionnelle richesse biologique est reconnue à un niveau international, a été largement saccagée par l'industrialisation massive et sauvage du 20ème siècle.

Pour le collectif Cistude, la priorité doit être donnée à la santé des habitants de ce territoire, et à l'harmonie avec le vivant. La vocation de ce territoire, qui a déjà beaucoup donné à l'industrie, doit être désormais humaniste et écologique.

Applaudissements

Mme Audrey RICHARD-FERROUDJI, Présidente de la Commission particulière du débat public

Merci. Donc, nous avions une troisième main levée — j'ai bien repéré les autres mains levées, je reviendrai vers vous après.

M. Pascal KUHN, UIMM, Airbus Helicopters

Bonsoir. Pascal KUHN, je suis le président de l'Union des industries de la métallurgie et des métiers de la métallurgie, et je vous parle en tant que membre d'un collectif qui s'appelle Provence Fabrique des Possibles, que nous avons lancé avec le GMIF, France Chimie, et avec Industrie Méditerranée. Donc, les industriels se sont organisés, car ils ont compris que les changements à l'œuvre sur le territoire sont tellement importants qu'il fallait une union sacrée pour les conduire. Et ce n'est pas simplement une affaire d'industriels, c'est une affaire du territoire complet, avec les élus bien entendu, avec les agriculteurs, avec les commerçants, avec tous ceux qui vivent en intelligence sur ce territoire.

Donc, ce que j'ai envie de vous dire ce soir, c'est tout simple : moi, il me semble, ayant participé pratiquement à toutes les réunions, que le regard de l'industrie sur le territoire a changé, mais il me semble que le regard du territoire sur l'industrie a aussi changé. C'est-à-dire que nous avons eu l'opportunité de présenter nos projets, qui sont parfois complexes, vous avez pu poser des questions, et je crois que vous les comprenez mieux. Alors, il y a aussi, il faut le dire, un certain nombre d'espoirs qui ont été exprimés, mais aussi des craintes. Nous ne les ignorons pas. Cependant, ce qui nous paraît le plus important, c'est de constater qu'il y a un consensus, ç'a été dit lors de la synthèse, je crois qu'il n'y a plus personne qui remet en cause la nécessité de décarboner. Il y a urgence, et cette décarbonation, elle passe par l'industrie — pas uniquement, mais l'industrie a un grand rôle à jouer. Et je voudrais vous dire que les industriels sont prêts à le faire, et ils sont prêts à le faire avec vous. Donc, cette industrie de l'avenir, nous la voyons comme ayant une empreinte environnementale qui sera davantage maîtrisée. Pour être plus simple, on pourrait dire : moins de pollution, plus d'emplois hautement qualifiés, plus de pouvoir d'achat également sur le territoire, ce qui va bénéficier à tout le monde, que l'on soit agriculteur, commerçant, élu — c'est tout le territoire qui va en bénéficier.

Et donc, je pense que pour conclure, il faudra bien sûr tenir compte de tous les avis qui ont pu être exprimés tout au cours du débat, mais avec une boussole, et cette boussole, c'est l'intérêt collectif, que nous ne devons pas oublier. Donc, la suite du débat, ç'a été dit — c'est ma dernière phrase — qu'est-ce qui va venir maintenant ? Eh bien, sachez que les industriels sont au boulot. Ils sont prêts à lancer cette décarbonation — il y en a qui ont déjà commencé, comme Marcegaglia. Et il faut maintenant déployer la feuille de route, et nous n'avons pas le temps de tergiverser, il faut vraiment y aller. Donc, c'est un appel à l'action que je lance là, pour passer — et c'est vraiment un changement historique, pour passer de l'industrie du pétrole et l'industrie fossile du charbon à cette industrie moderne, des énergies décarbonées. Merci.

Applaudissements

Mme Audrey RICHARD-FERROUDJI, Présidente de la Commission particulière du débat public

Merci. Donc, maintenant, je vous propose qu'on prenne des interventions en ligne. Donc, je passe la parole à l'animation en ligne.

Sofia ALIAMET, Animatrice Zoom

Merci, Audrey. Bonjour à toutes et tous. Donc, en ligne, on a deux demandes de prises de parole, et je vais demander à monsieur DUBOIS de démarrer en activant son micro.

M. Jérôme DUBOIS, Maire de Volx

Merci. Bonjour à tous. Donc, je représente le territoire de la communauté d'agglos autour de Manosque, je suis là en voisin — alors, j'aurais aimé être là physiquement, je m'excuse, mais c'était vraiment bloqué. Et je voulais témoigner, en fait, dire que c'est un moment un peu historique, parce que quelque part, on est en train de construire une vision collective de ce territoire. Notre communauté d'agglos, on a beaucoup travaillé sur la transition énergétique, on porte des projets d'hydrogène, on porte des projets de décarbonation de cette production d'hydrogène à partir du PV. Mais finalement, ce que je retiens là — et donc, c'est devenu un projet politique, la transition énergétique à l'échelle de 62 000 habitants. Mais là, on travaille tous ensemble justement parce qu'on est sur un territoire qui est totalement interrelié. Je voulais raconter ça, en fait, on s'en sortira ensemble.

La première chose, ce sont les questions de pollution. Les questions de pollution, parce qu'on le sait, Fos, ce sont 40 % des émissions de CO2 de la métropole, et les Bas-Alpins que je représente aujourd'hui, on voit bien les panaches remonter jusqu'à chez nous, jusqu'à 150 km du vieux port, et donc du coup, la décarbonation de Fos, ce n'est pas une histoire de Fos ou de la métropole, c'est une histoire de toute la région PACA. Et donc, on est avec vous. Ça, c'était le premier élément. Et puis, le deuxième élément, c'est qu'on est aussi sur un territoire qui quelque part prend le parti d'aider Fos à sa décarbonation, à travers l'hydrogène dont je parlais tout à l'heure, puisque le maire de Villeneuve n'est pas avec nous ce soir, il s'en excuse, mais vous le savez, sur notre territoire, nous allons avoir une usine, une unité de production d'hydrogène. Dans le débat public, il y a la question du pipe pour amener cet hydrogène jusqu'à Fos. On a la question de la réutilisation des stockages souterrains autour de Manosque, Volx, Dauphin, qui aujourd'hui stockent des hydrocarbures et qui un jour pourront concerner les grands stockages d'hydrogène français, et l'ensemble des stocks géostratégiques. Et donc, c'est toute cette chaîne finalement que je découvre à travers le débat public. C'était ça, mon témoignage. Que ce soit Fos, que ce soit Marseille, que ce soit Manosque et sa région, on est là pour inventer l'industrie de demain, et je pense que chaque territoire prend sa part.

Je me tais, j'imagine que j'ai fini la minute 30.

Sofia ALIAMET, Animatrice Zoom

Merci beaucoup. Et, Audrey, on avait une deuxième demande de prise de parole. Donc, c'est un utilisateur qui s'appelle Fred FLOYD. Je vais vous demander d'activer votre caméra pour qu'on puisse vous voir en salle, s'il vous plaît.

M. Fred FLOYD, Citoyen

Bonjour à tous. Désolé, la caméra, je ne peux pas l'activer là, parce que c'est trop tard, il faudrait que je redémarre l'application, le PC…

Sofia ALIAMET, Animatrice Zoom

Allez-y, vous avez 1 minute 30, merci.

M. Fred FLOYD, Citoyen

OK. Bonjour à tous. Alors, voilà, moi, ce que je voulais demander, c'était si les opérateurs privés pouvaient participer au projet d'enfouissement des câbles THT. Je m'explique. RTE semble s'orienter vers la construction de pylônes THT, visibles depuis la plaine de La Crau. Un des objectifs de la ligne THT est de décarboner le grand port maritime de Marseille, Marseille, Port-Saint-Louis, en lui fournissant l'électricité permettant d'alimenter en énergie verte les navires de tourisme, les croisiéristes, mais aussi les navires transportant le fret, les porte-conteneurs. Ainsi, peut-on inclure les opérateurs privés — les armateurs, ArcelorMittal, enfin les grands industriels, les opérateurs privés, peut-on les inclure à la participation du financement des travaux d'électrification du GPMM, en finançant tout ou partie du projet RTE, lignes à haute tension enterrées via un câble sous-marin ? Peut-on encore inclure ce scénario parmi les possibles ? Je vous remercie.

Sofia ALIAMET, Animatrice Zoom

Merci. Donc, une question qui concerne plutôt encore les projets, et pas les réactions sur les enseignements du débat. Pour nous, en ligne, c'étaient les deux demandes de prises de parole.

Mme Audrey RICHARD-FERROUDJI, Présidente de la Commission particulière du débat public

D'accord, merci. En salle, j'avais une demande de prise de parole, une autre, et une troisième. Voilà. Je crois qu'il y avait monsieur tout à l'heure.

M. Luc FOULQUIER, Ingénieur chercheur en écotoxicologie

Bonjour. Quelques remarques…

Mme Audrey RICHARD-FERROUDJI, Présidente de la Commission particulière du débat public

Est-ce que vous pouvez vous présenter, s'il vous plaît ?

M. Luc FOULQUIER, Ingénieur chercheur en écotoxicologie

Oui, je vais le faire. Je suis Luc FOULQUIER, je suis ingénieur chercheur en écotoxicologie, et j'ai travaillé depuis longtemps dans la zone de Fos sur ces questions. Bon, je considère qu'on prend les questions d'environnement par le mauvais bout. Dans le contexte où on est aujourd'hui, l'industrie actuelle, les industries futures, il faut faire un bilan des nuisances, pollutions qui vont arriver. Par exemple, nous savons par le ministère du Travail que dans les nouvelles industries, la majorité des problèmes sont d'ordre psychosocial. Il faut donc travailler en amont à ce qu'il va se passer demain. Deuxième remarque : il y a un contexte extrêmement difficile avec la loi DUPLOMB et les menaces qui pèsent sur les services y compris de l'État en matière de recherche, et les budgets de recherche et les postes de chercheurs sur ces questions qui sont dans les pires difficultés. Je pense que c'est une question centrale, parce que si on n'a pas une conception correcte de ce qu'est aujourd'hui la science écologique, on va traiter les problèmes un par un alors qu'il faut les traiter en bloc. Avant-dernière

remarque : il va bien falloir se reposer la question des comités d'hygiène et de sécurité dans les usines. Dans l'état actuel des choses, ce qu'il se passe dans les entreprises à propos de la santé, ça ne fonctionne pas. En tous les cas, ça ne fonctionne pas comme ça devrait fonctionner. Enfin, en matière de santé, traiter les sujets un par un, c'est ne pas être dans le débat scientifique mondial actuel. La conception actuelle de la santé, c'est une seule santé. Donc, on traite en bloc les questions médicales, les questions de la prévention, les questions des animaux, les questions d'agriculture, et les questions de la formation.

Faire ces travaux — j'ai fini. Une proposition claire : les chercheurs sont à peu près tous d'accord que ces travaux nécessaires doivent être faits dans l'indépendance totale des chercheurs dans les services publics — et je dis bien dans les services publics — de manière à garantir les non-conflits d'intérêts des chercheurs eux-mêmes dans les organismes, à garantir la liberté de parole et la liberté totale de publication.

Applaudissements

Mme Audrey RICHARD-FERROUDJI, Présidente de la Commission particulière du débat public

Merci. On va prendre ici, puis madame, et ensuite on refera un tour.

M. Daniel MOUTET, Président, ADPLGF

Bonjour. Daniel MOUTET, président de l'association ADPLGF. Ce que je peux dire, c'est qu'aujourd'hui, le débat n'a rien apporté, si ce n'est le contournement Martigues–Port-de-Bouc, avec un financement. Aucune date à la clef. On a très peu parlé du contournement — de la liaison Fos-Salon. Du contournement de Fos, on n'en a absolument pas parlé. La ligne à haute tension, aucun résultat, vraiment. Donc, je ne vois pas ce que le débat a apporté aujourd'hui, à l'heure actuelle, de plus que ce qu'on savait avant. Franchement, pour moi, il n'y a aucune avancée, il n'y a rien du tout, c'est du vide. Si ce n'est les entreprises qui vont venir, les entreprises qui vont surcharger les routes, entre les travaux, entre le personnel qui va arriver, entre tout ça, Fos va être enclavée. Enclavée dans sa commune, complètement. S'il y a un risque d'explosion à Esso, l'usine principale qui touche la ville, comment fera-t-on avec toute la circulation qu'il va y avoir en plus ?

Donc, je dis : le débat, oui, mais il faut des annonces vraiment officielles. Merci.

Applaudissements

Mme Audrey RICHARD-FERROUDJI, Présidente de la Commission particulière du débat public

Merci. Madame ?

Mme Isabelle GEX, THT 13/30

Bonjour. Isabelle GEX, présidente d'une association, comité riverain d'Arles Plaine de La Crau, et membre du collectif STOP THT 13/30. La question, pour revenir au bilan, je pense qu'on a tous compris que la vocation exclusivement industrielle du territoire n'est pas d'actualité, et qu'il y a un autre pendant dans le territoire. Le territoire est bicéphale, ou au moins tricéphale, entre l'agriculture, la composante nature et biodiversité, et la composante du patrimoine. Ensuite, le territoire, c'est aussi un ensemble d'acteurs, d'humains. Vous l'avez mentionné, on est tous des citoyens. Et donc, moi, la question que je pose, c'est : est-ce que l'intégralité de ces projets, qui est une vision très top-down, qui vient d'en haut,

pour imposer une vision industrielle, de réindustrialisation, a le temps et a pris le temps, plutôt que d'aller très vite, de prendre la mesure de l'impact sur les populations, sur le vivant ? Parce que pour décarboner, Messieurs les Industriels, vous allez détruire des zones de décarbonation naturelles. Donc, on va décarboner avec de l'argent public en espérant que ça maintienne de l'emploi à terme. Donc, c'est la première question : ne pas détruire ce qui marche déjà très bien, qui est la nature.

Deuxièmement, des populations, est-ce que la prise en considération de la santé publique — et je reviens sur le commentaire de monsieur et de monsieur, nous sommes tous des êtres humains, on voit aujourd'hui que l'intégralité des projets industriels sont menacés par des conditions climatiques qui sont ravageuses. D'ailleurs, le préfet n'a même pas pu venir puisqu'il y a un incendie à deux pas d'ici. Des pylônes qui s'écroulent, des industries qui explosent, des sols qui se détériorent. Donc, voilà, l'avenir du territoire, et puis l'avenir du vivant, l'avenir des humains passe aussi par la prise en considération de l'intérêt général, qui est la santé publique. Et l'eau, parce que sans eau, nous allons tous mourir, et sans santé, nous mourrons devant les projets de la Fabrique des Possibles. Merci.

Applaudissements

Mme Audrey RICHARD-FERROUDJI, Présidente de la Commission particulière du débat public

Merci. Nous allons prendre deux prises de parole en ligne, puis nous reviendrons en salle pour — j'ai vu trois mains levées, et ensuite, on donnera la parole aux porteurs de projets pour les enseignements qu'ils tirent du débat. Donc, en ligne, s'il vous plaît ?

Sofia ALIAMET, Animatrice Zoom

Oui. Allez-y, Monsieur BERGAMINI.

M. Stéphane BERGAMINI, Délégué général, France Chimie Méditerranée

Bonjour à toutes et à tous, j'espère que vous m'entendez bien et que vous me voyez. Je vous prie de m'excuser, j'aurais aimé être présent avec vous en salle, mais les évènements liés à l'incendie ne m'auraient pas permis d'arriver à l'heure. Donc, je suis Stéphane BERGAMINI, le délégué général de France Chimie Méditerranée. Je parle également au nom du collectif de Provence Fabrique des Possibles, comme l'a présenté Pascal KUHN tout à l'heure, et je voulais vous faire part également d'une contribution complémentaire. Pour moi, Fos-Berre n'est pas seulement un pôle industriel. C'est un territoire complexe qui est vraiment fait de forces, de fiertés et de tensions aussi. Ici se concentrent des enjeux cruciaux : emploi, transition écologique, santé, agriculture, et avenir industriel. Alors, oui, je représente l'industriel, mais je parle aussi avec respect pour ce territoire et tous ceux qui y vivent. Ce débat a posé une exigence claire : il faut produire autrement. Et le faire vite, ensemble, avec lucidité et ambition. Il faut créer un nouveau modèle qui lie production et protection, innovation et responsabilité. Alors, nous, industriels, nous ne voulons pas être spectateurs du changement, mais en être des acteurs — pas seuls, avec les élus, avec les citoyens, avec les associations, car réussir ici, à Fos-Berre, c'est donner un signal fort pour toute la France. Donc, merci à toutes et tous. Ce territoire mérite des engagements clairs — les engagements des industriels le seront. Je vous remercie.

Applaudissements

Mme Audrey RICHARD-FERROUDJI, Présidente de la Commission particulière du débat public

Merci. Donc, je ne sais pas s'il y a une autre — en voiture, les conditions apparemment vues les difficultés de transport aujourd'hui. Je ne sais pas s'il y avait une autre prise de parole en ligne ? Sinon, on en a trois en salle…

Sofia ALIAMET, Animatrice Zoom

Non, c'est tout bon en ligne. Merci.

Mme Audrey RICHARD-FERROUDJI, Présidente de la Commission particulière du débat public

D'accord. Sinon, il y avait une question parmi les prises de parole, savoir si parmi les industriels étaient prêts à financer le projet de ligne THT. Donc, de la même manière, n'hésitez pas, on vous invite à partager vos enseignements du débat, mais si des questions sont posées, n'hésitez pas à rebondir ou à répondre, à intervenir par rapport aux interventions d'autres personnes dans la salle. Donc, on prend trois personnes. Donc, il y avait une, deux, et trois. Et ensuite, on passera au second temps, donc avec la prise de parole des porteurs de projets, avant de revenir sur un temps d'échanges avec la salle.

M. Jean-Laurent LUCCHESI, THT 13/30

Bonsoir. Jean-Laurent LUCCHESI, représentant du collectif THT 13/30. Alors, l'avis sur le débat, il est positif, parce que le collectif a souhaité le débat et que l'État ait pris cette décision est pour nous un grand élément de démocratie. D'autre part, j'ai assisté aux quinze réunions publiques, donc je fais partie des stakhanovistes du débat, et donc j'ai pu voir dans ce débat des débats de qualité, des éléments importants, et comme l'a dit le monsieur de la chimie, il y a des intelligences qui ont émergé, des propos intéressants, etc. Et l'ouverture dans ce débat permet d'appréhender mieux ce qu'est le territoire dans toutes ses vocations, ce qu'est l'industrie dans toutes ses complexités, et en ça, c'est extrêmement intéressant. Ma critique, elle est plus sur le dialogue. Je trouve qu'avec autant de gens qui ont passé autant d'énergie et autant d'intelligence, il manque du dialogue. Chacun est resté dans son récit. Chacun est resté dans son discours. J'ai beaucoup échangé avec monsieur KUHN, très régulièrement, et il est resté dans son récit, et je pense qu'il pense que je suis resté dans le mien aussi, et je pense qu'il n'a pas complètement tort. Il manque peut-être dans ce débat un moment de dialogue, un moment de co-construction. J'ai beaucoup aimé ce qu'a dit le monsieur de la chimie, dont je n'ai pas vu le nom en entier, mais j'ai compris qu'il s'appelait BERGAMINI, et qui dit « il faut réinventer des choses, il faut être intelligents ensemble et construire avec le territoire des solutions de demain qui seront pérennes et qui seront solides ». C'est un peu ce qu'il manque dans ce débat, et je prône pour un débat qui continuerait sur ces axes-là.

Applaudissements

Mme Audrey RICHARD-FERROUDJI, Présidente de la Commission particulière du débat public

Merci. Devant, et après derrière.

M. Jean-Marc MAUCHAUFFÉE, Génération Écologie Bouches-du-Rhône

Bonsoir. Jean-Marc MAUCHAUFFÉE, Génération Écologie des Bouches-du-Rhône. Ce que je vais dire est dans un cahier d'acteurs qu'on a déposé hier, et je peux demander au maximum de personnes de

remplir le maximum de cahiers d'acteurs, parce que ça, ça va rester, au-delà des discours. Ce qui nous est proposé n'est pas tant conditionné par la nécessaire décarbonation de l'existant, mais bien par une ambition de réindustrialisation massive où on ne parle que de compétitivité et de croissance. Nous devons nous organiser en résilience et en résistance des changements climatiques. Notre département vaut bien mieux que cette vision productiviste dangereuse — dangereuse pour le territoire, pour nos paysages, pour la biodiversité et pour le vivant. Partant sur des hypothèses fausses, sur une vision de l'avenir destructrice de la Provence, les orientations envisagées accumulent les erreurs. Nombre de projets ne se réaliseront pas, d'autres seront reportés au-delà de 2030, d'autres devraient même être déplacés hors de la péninsule électrique, car nous sommes dans une péninsule électrique. Alors que les exigences en termes d'économie des ressources sont de plus en plus prégnantes, nous allons consommer 25 % d'eau douce supplémentaire, multiplier par plus de deux notre consommation d'électricité, engorger davantage les infrastructures routières, rogner davantage sur les espaces naturels et la biodiversité, et superposer des risques industriels aux nouveaux risques climatiques. L'ambition d'un département compétitif ne répond en rien aux impératifs d'un développement harmonieux et équilibré des territoires, et on ne développe pas un territoire en le fracturant, en opposant les citoyens d'ici à ceux de là. Les citoyens sont favorables à la décarbonation, mais s'opposent par exemple au projet de ligne 400 000, et ils rejettent également le projet HyVence qui sacrifiait les derniers espaces naturels. Mettre en place un plan de préservation et de protection de la biodiversité des espaces naturels, création d'un parc naturel du golf des étangs de Fos, voilà des solutions attendues par les citoyens.

Applaudissements

Mme Audrey RICHARD-FERROUDJI, Présidente de la Commission particulière du débat public

Merci. Donc, Madame, avec une dernière prise de parole, et après je demanderai aux représentants des projets de venir en tribune s'exprimer sur leurs enseignements du débat.

Mme Christelle MILLEVILLE, Collectif Cistude

Christelle MILLEVILLE, du collectif Cistude. Je vais vous parler de la pollution et des risques sanitaires. En ce qui concerne la pollution, lors de la réunion publique « risques, environnement, santé » du 18 juin 2025 est apparu clairement le fait qu'aucune information précise sur la nature et la quantité de polluants potentiellement émis, projet par projet, n'est à ce jour connue et exploitable. Or, une industrie décarbonée n'est pas une industrie non polluante. Les projets industriels et les projets d'infrastructures qui leur sont associés ajouteraient donc de la pollution à la pollution, sans qu'il soit possible d'évaluer à ce jour l'ampleur de cet apport. Le collectif Cistude demande que la connaissance des données précises, projet par projet, concernant la pollution de l'air, des sols, de l'eau, y compris l'eau de consommation, soit un préalable à la poursuite des processus de concertation. En outre, le collectif Cistude demande qu'un seuil maximum d'émissions cumulées, polluant par polluant, y compris les PFAS, polluants éternels, soit fixé et communiqué publiquement.

En ce qui concerne les risques sanitaires, l'absence de données précises portant sur les émissions polluantes entrave toute possibilité de quantifier l'augmentation des risques sanitaires encourus par la population si ces projets étaient mis en œuvre. Lors de la réunion publique du 18 juin 2025, l'ARS a reconnu être dans l'incapacité d'évaluer sérieusement les impacts cumulés sur la santé des habitants du territoire. Le collectif Cistude demande un moratoire sur l'ensemble des projets tant que les impacts sanitaires cumulés n'auront pas été établis par l'ARS et communiqués publiquement. Merci.

Applaudissements

Mme Audrey RICHARD-FERROUDJI, Présidente de la Commission particulière du débat public

Merci. Donc, voilà, je demande maintenant aux porteurs de projets — juste, on va prendre ce temps-là, et on reprendra un échange avec la salle après. J'ai bien noté, il y avait une question au fond, une ici. Donc, je demande à monsieur FLOCH, aux différents représentants, aux porteurs de projets qui étaient dans la saisine, donc qui accomplissent leur obligation règlementaire de concertation, donc on les a sollicités également pour, sur deux minutes, présenter les enseignements qu'ils tirent du débat, à la fois vis-à-vis de leurs projets et vis-à-vis de la vision globale. Monsieur FLOCH, oui, je vous en prie.

M. Jacques-Yves FLOCH, Directeur, Marcegaglia

Bonjour à tous. Jacques-Yves FLOCH, Marcegaglia. Ce débat, moi, en fait, le premier mot qui me vient à l'esprit, c'est un mot en grec ancien « θαυμάζω μοι ». Ça m'a étonné, ce débat, parce que c'était finalement pour moi quelque chose de difficile à appréhender, une sorte d'objet démocratique non défini ou non identifié, un OVNI. Et ça a forcé finalement à être assez attentif, être complètement attentif, à écouter nos interlocuteurs. Et on a eu de très, très bons débats, je pense par exemple au SPPPI, où on a discuté avec des ONG, avec des associations. C'était hyper intéressant. On a eu l'occasion en fait d'apprendre des choses, et c'était aussi le but du jeu. Et dans une phase de projet où on est encore en fait dans la construction du projet, de ce qu'on veut faire, de la définition, eh bien ça a permis de modifier des choses, et en ça, c'était intéressant.

Le débat a permis aussi, évidemment, d'identifier un certain nombre de manques. Il y a des besoins sur les infrastructures, je crois qu'on en a parlé, surtout de la partie mobilité. Et là, c'est un besoin, pas seulement par rapport à l'État, mais je dirais par rapport à la puissance publique en général. Ce n'est pas que l'État. Et ça, ç'a permis de bien identifier les choses, et il y a des choses quand même qui sont sorties, il faut le dire.

Pour finir, moi, ça fait 25 ans que je fais de la sidérurgie, j'ai voué ma carrière professionnelle à ça, pour la souveraineté industrielle du pays, je crois que c'est important de le faire, avec une brique de base de l'économie dans le monde aujourd'hui, et depuis quelques milliers d'années en fait même : l'acier. On a des choses à apprendre. On a encore une fois discuté pas mal, biodiversité, comment optimiser les choses. Donc, ça, ç'a vraiment été intéressant. Et par rapport à ça, eh bien, là, on arrive à la fin du débat, je partage un certain nombre de remarques sur le fait qu'à la fin, les camps entre guillemets se sont un peu figés, avec peut-être pas assez de dialogue, mais en tout cas, nous, on a essayé au maximum de contribuer. Et moi, je vous invite — finalement, ce n'est pas une fin, ce débat, on rentre maintenant dans des phases peut-être plus concrètes, eh bien, venez vers nous, les industriels, on aura beaucoup de plaisir à discuter avec vous, qui que vous soyez. Parce qu'effectivement, il y a une dame qui disait que le territoire, il était quadricéphale, je crois — l'industrie, l'agriculture, le tourisme, le patrimoine, les animaux, la biodiversité. Eh bien, on va être capables, j'en suis persuadé, de conjuguer tout ça. Merci.

Applaudissements

Mme Audrey RICHARD-FERROUDJI, Présidente de la Commission particulière du débat public

Merci. Donc, c'était pour le projet de Marcegaglia. Maintenant, je donne la parole à monsieur SGRO pour le projet d'ArcelorMittal.

M. François SGRO, ArcelorMittal

Monsieur le Sous-Préfet, Messieurs les Maires, Mesdames et Messieurs de la CPDP, de la CNDP, acteurs économiques, associations, riverains, ArcelorMittal vit une nouvelle étape de transformation industrielle avec la décarbonation, qui vise à réduire les impacts environnementaux. Et nous avons déjà démarré avec notre premier projet de four poche, qui contribue déjà à réduire de 10 % ces émissions. Ce débat a permis de situer le projet d'ArcelorMittal et de préciser sa contribution à la décarbonation de la zone Fos-Berre. Au cours des 14 réunions, avec des débats riches, pluridimensionnels, des attentes fortes ont été exprimées, et plus spécifiquement sur notre projet sur la réduction des impacts environnementaux liés à la production de l'acier. Il s'agit de la première attente de la population, notamment pour la réduction des émissions dans l'air, la maîtrise des prélèvements et la consommation de l'eau — ç'a été largement déjà abordé. Et ce projet apporte une contribution importante à ces améliorations. La deuxième préoccupation a été les infrastructures routières de la zone Fos-Berre, pour lesquelles l'État et les collectivités ont apporté une réponse — certes, ce n'est pas encore du réel, mais en tout cas, il y a une réponse qui est apportée à cette attente particulière. Et nous, à travers notre projet, nous serons attentifs évidemment au trafic qu'amènera toute la phase de construction de notre projet.

Mais avant d'être un projet, on est une industrie qui existe, qui aujourd'hui a un rôle social de par son activité depuis plus de 50 ans, et nous devons évidemment chercher à faire en sorte de renforcer son positionnement dans un contexte économique mondial très complexe, avec des importations massives qui aujourd'hui rentrent sur le territoire sans payer le CO2, et donc leur contribution à améliorer les aspects environnementaux. Beaucoup de questions aussi sur les questions de calendrier. Là aussi, notamment, il sera nécessaire de préciser, quand les conditions seront réunies, les éléments déclencheurs de ce projet important pour l'ensemble de la zone de Fos-Berre.

Mais avant tout, et ce que je retiendrai, pour conclure, c'est la volonté de l'État de mettre en place une stratégie de décarbonation et de réindustrialisation cohérente sur l'ensemble de la région, avec aussi une volonté de l'ensemble des industriels de trouver des synergies pour contribuer à ces progrès. Merci.

Applaudissements

Mme Audrey RICHARD-FERROUDJI, Présidente de la Commission particulière du débat public

Merci. Donc, c'était pour le projet d'ArcelorMittal. Maintenant, je donne la parole à madame DEFRENNE pour le projet HyGreen.

Mme Diane DEFRENNE, Engie

Alors, tout d'abord, je souhaite remercier les pouvoirs publics de nous avoir donné l'opportunité de participer à ce débat territorial, je voudrais remercier la CPDP pour nous avoir accompagnés de manière constructive, et puis surtout tous les participants qui ont contribué à la richesse du débat par des questions, des remarques, et parfois des craintes qui étaient, il me semble, assez légitimes, certaines inquiétudes. Alors, toutes ces questions, toutes ces informations, elles nous feront avancer notre réflexion autour du projet HyGreen, évidemment. Et ce débat, pour résumer, a mis en lumière trois grands enseignements pour la suite de notre travail.

Alors, le premier, c'est sur le projet lui-même : les échanges ont particulièrement porté sur nos consommations d'eau, d'électricité et de foncier. Alors, ça nous paraît légitime, et ces remarques montrent bien que la population est très attentive à ces consommations, et on en garde l'information et aussi l'obligation d'en prendre compte pendant le développement du projet et pour la suite de nos études. Ensuite, il y a la question du risque industriel qui a également été soulevée de nombreuses fois.

Et on a répondu par « les études de dangers viendront répondre de manière rigoureuse aux questions de la sécurité ». C'est important pour les industriels d'avoir des sites qui soient aussi en sécurité, autant que pour la population.

Enfin, le débat a porté plus généralement sur les enjeux du territoire. Et je souhaite revenir sur une remarque qui a été faite par le maire de Vitrolles lors de la réunion sur la gouvernance, et qui m'a particulièrement touchée : « la vision et l'histoire du territoire doivent être construites par les populations, les industriels et les pouvoirs publics, afin que la population se saisisse des enjeux majeurs du territoire et qu'elle soit motrice dans la construction de son histoire ». Et je pense sincèrement que ce débat public nous a permis de commencer à construire ce récit et cette vision du futur de la région.

Donc, le débat nous a confortés dans notre volonté d'inscrire le projet HyGreen dans ce territoire de manière sobre et pleinement intégrée, en dialogue avec les populations à l'échelle régionale. Je vous remercie.

Applaudissements

Mme Audrey RICHARD-FERROUDJI, Présidente de la Commission particulière du débat public

Merci. Donc, maintenant, je donne la parole à monsieur NOÉ, pour le projet GeoH2.

M. Jean-Michel NOÉ, Président de Géométhane

Bonjour à toutes et à tous, je remercie les organisateurs et les instigateurs de ce débat pour nous avoir permis de présenter notre projet au public et d'échanger. Ce que nous retenons de ces échanges, c'est d'abord la confirmation de l'opportunité et de la pertinence de notre projet. Je crois que c'est ressorti de façon assez claire au niveau des débats. Pour ce qui concerne l'acceptabilité du projet, il n'y a pas eu d'émois particuliers, ni sur le plan régional ni sur le plan local, et ça, nous, Géométhane, on le prend comme une marque de confiance dans notre société et dans nos projets. Il y a eu bien sûr un certain nombre de questionnements, principalement sur la sécurité industrielle, notamment en lien avec l'étanchéité de nos ouvrages, en lien avec les risques sismiques. Ce sont des risques qui sont clairement identifiés, que l'on connaît, et que l'on sait maîtriser. Alors, Géométhane, ce sont plus de 30 ans d'expérience dans le stockage de gaz naturels, donc on sait de quoi on parle. Dans le domaine de l'hydrogène, on a fait un pilote d'injection d'hydrogène l'année dernière, ça s'est très bien passé. Un de nos partenaires, Storengy, fait des expérimentations sur une cavité à côté de Chalon. Et puis, il y a quatre stockages massifs d'hydrogène dans le monde qui fonctionnent depuis pas mal de décennies. Donc, on n'est pas sur un saut technologique. C'est une technologie connue, que nous essayons de perfectionner et d'améliorer. Sur le plan plus global, je pense que ce débat a permis de mettre en exergue le fait que le stockage est un maillon essentiel au niveau de la chaîne de logistique. Un maillon qui va contribuer à la cohérence de l'écosystème hydrogène de la région.

D'autre part, au niveau de ce projet, nous avons montré que les diverses composantes sur Manosque étaient cohérentes entre elles — que ce soit le projet NaTran, dont on va parler, le projet HyGreen dont on vient de parler et le projet GeoH2. L'autre point important que je voudrais souligner, c'est que ce stockage a vocation à être ouvert aux tiers — donc, va bénéficier à l'ensemble de la filière hydrogène. Et ça, c'est quelque chose d'extrêmement important. Alors, il y a eu un certain nombre de questions aussi sur la consommation d'hydrogène dans la région dans le futur. Oui, je sais, dernier point, mais je tiens à terminer ce point. Je vous remercie. Au niveau de la consommation d'hydrogène dans la région, et donc par ricochet sur la pertinence de notre dimensionnement de stockage. Nous voulons stocker 6 000 tonnes dans deux cavités qui existent et qui sont directement opérationnelles, elles sont neuves. Ça, on l'a dimensionné à partir d'un appel à manifestation d'intérêt, et la particularité de notre

projet GeoH2, c'est qu'il est évolutif : on peut passer de nos 6 000 tonnes actuelles à 10 000, 15 000, 50 000 tonnes dans le futur, pour accompagner le développement de la filière au niveau régional, au niveau national, voire au niveau européen.

Donc, une conclusion très positive pour nous, et notre motivation est renforcée à l'issue de ce débat. Je vous remercie.

Applaudissements

Mme Audrey RICHARD-FERROUDJI, Présidente de la Commission particulière du débat public

Merci. Alors, la reddition finale des comptes sera à l'automne, suite à l'ensemble des contributions du débat, mais en tout cas, merci pour ces premiers enseignements. Maintenant, la parole à madame MIGNÉ pour NaTran.

Mme Caroline MIGNÉ, NaTran

Bonsoir à toutes et à tous. Tout d'abord, je souhaiterais remercier la CNDP et la CPDP pour leur accompagnement lors de ce débat. Je salue également l'implication des services de l'État, notamment par leur travail d'encadrement de l'ensemble de nos études. Et pour finir, je remercie tous ceux et celles qui ont participé à l'ensemble des échanges, qui ont été des contributions très productives et très, très utiles pour nous, qui nous permettent d'avancer ensemble et de progresser.

Donc, concernant NaTran, nous avons deux grands enseignements suite à ces quelques mois de débat. Le premier est le besoin d'une vision d'ensemble de l'ensemble des projets hydrogène. Ce sont des points qui ont été remontés notamment à Manosque et à Villeneuve. Donc, il nous semble important de maintenir des temps d'échanges, d'informations, pour la population, les élus, au-delà du débat en fait, de continuer à avoir des temps où les porteurs de projets peuvent vous informer en continu de l'avancement de nos projets — en complément bien sûr des démarches propres à chaque porteur de projet. Et le deuxième point, c'est l'importance d'une cohérence de nos projets avec les enjeux environnementaux notamment. Nous soutenons pleinement la démarche des effets cumulés, et nous contribuerons bien entendu à l'enrichir, notamment via l'outil qui va être mis en place bientôt. Également, nous avons bien pris en compte la vigilance sur les différents enjeux, tels que les risques sur l'eau, les risques naturels divers et variés, et également prendre en compte tout ce qui est inhérent au changement climatique. Nos études, qui sont en cours, bien sûr, nous sommes mobilités sur ces sujets-là, mais nous nous engageons à vraiment prendre ça en compte dans nos propositions au cours du projet. Et pour terminer, voilà, ç'a été dit tout à l'heure, mais il y a une nécessité d'approche concertée pour toute mesure de réduction et de compensation pour l'ensemble des projets du territoire.

Applaudissements

Mme Audrey RICHARD-FERROUDJI, Présidente de la Commission particulière du débat public

Merci, pour le respect du temps en particulier. On a vu les deux projets sidérurgie, les trois hydrogène, je vous propose de donner la parole à monsieur HOUTMANN en salle, puis en ligne nous aurons monsieur CASTANER, pour les deux projets portés par le port.

M. Jean-Noël HOUTMANN, Air Liquide

Bonsoir. Je voudrais moi aussi commencer par remercier le public pour la qualité des échanges qui ont eu lieu au cours de ce débat. Notre projet de production d'hydrogène renouvelable et bas carbone a, il me semble, été globalement bien compris. Ce n'est pas un soutien unanime, mais il a été globalement bien compris, aidé par deux points principaux qui ont particulièrement parlé aux gens avec qui nous avons pu discuter. D'une part, la présence historique d'Air Liquide dans le bassin — on parle d'un projet sur un site industriel exploité depuis les années 70. Et d'autre part, notre expertise, là aussi historique, depuis à peu près la même période, dans l'hydrogène, encore accentuée par le fait que nous avons déjà des unités similaires à celles que nous souhaitons démarrer en opération à l'étranger, ou en cours de construction ailleurs en France. Et je pense que ces éléments, notamment lors de la visite du site que nous avons pu organiser au Tonkin, ont été vraiment mis en évidence par les visiteurs et rendent la mise en œuvre de ce projet crédible. Donc, ça, c'était le premier aspect.

Maintenant, nous avons aussi eu beaucoup de discussions sur la maîtrise des impacts de ce projet-là. Un point très positif qui a été mis en avant, c'est le fait qu'on réutilise un site déjà artificialisé. Donc, ça ne veut pas dire qu'il n'y a pas d'impacts, mais ça veut dire que ça les limite quand même fortement. Et un autre sujet sur les impacts qui est ressorti fortement, on l'avait anticipé dès la genèse d'ELYFOS, mais c'était la consommation en eau. Donc, c'est un sujet qui est prégnant, à juste titre, et qu'on s'engage à étudier en priorité lors des prochaines étapes du développement du projet. Sur un enseignement un peu plus global sur le débat, c'est qu'on a eu des échanges très qualitatifs avec le public sur le périmètre de notre projet. Ç'a été un peu plus complexe de répondre aux attentes du public sur les effets cumulés. Alors, c'était l'essence même du débat de parler des effets cumulés, de la coordination entre les projets, mais en tant que porteur d'un projet spécifique, c'était un peu moins simple. Et on salue l'initiative de ce débat, on salue aussi les initiatives prises par les services de l'État depuis quelques mois pour coordonner les actions des différents porteurs de projets, pour pouvoir répondre à cette attente du public. C'est une excellente chose, maintenant il est essentiel que ça puisse continuer dans les prochains mois aussi.

Applaudissements

Mme Audrey RICHARD-FERROUDJI, Présidente de la Commission particulière du débat public

Merci. Donc, voilà, maintenant, la parole en ligne à monsieur CASTANER par rapport aux projets Fos 3XL et Distriport.

M. Christophe CASTANER, Président du Conseil de Surveillance du GPMM

Merci beaucoup. J'espère que vous m'entendez bien. Je voudrais tout d'abord vous présenter mes excuses et celles des équipes du port, même si je sais qu'une partie d'entre elles est arrivée jusqu'à Berre, mais vous savez que nous sommes bloqués sur Marseille, et donc nous n'avons pas pu nous joindre à vous, même si tout au long du débat les équipes du port ont souhaité être présentes.

Monsieur le maire de Berre a bien placé le sujet dès son propos liminaire, sur, au fond, cette nouvelle révolution industrielle que nous vivons. Et je voudrais tout de suite dire qu'il ne s'agit pas seulement — et je cite ce que j'ai pu entendre — de compétitivité, de profits ; ce dont on parle, c'est aussi un sujet de souveraineté, un sujet d'indépendance. L'indépendance du pays, et du coup de chacune et de chacun d'entre nous. Que l'on roule en voiture ou en vélo, on a besoin d'acier. Et que l'on roule en vélo ou en voiture, on a besoin aussi de forces de production. Et donc, il ne faut pas opposer l'une et l'autre.

Mais ensuite, je suis d'accord, notamment avec Jacques-Yves FLOCH, qui parlait d'étonnement. Je pense que ce débat nous amène justement à avoir cette vision globale qui est absolument nécessaire.

Le grand port, vous le savez, a présenté dans ce cadre plusieurs projets, dont deux projets de développement de ses capacités logistiques : le projet Fos 3XL avec extension de terminaux à conteneurs, et le projet Distriport avec l'extension de la zone d'entrepôts logistiques. La logistique, il ne faut pas l'oublier, c'est un maillon essentiel de la vocation industrielle d'un territoire. C'est un levier central de la réussite de la démarche de réindustrialisation et de décarbonation.

Et le principal enseignement que nous tirons du débat est le suivant : l'opportunité et la nature de nos projets ne sont pas remises en cause. Néanmoins, et ça a beaucoup été dit, nous l'avons compris, leur acceptabilité est conditionnée par la réalisation de l'ensemble de nos engagements, des exigences qui ont été portées dans le débat — report modal, protection de la biodiversité, dessertes, aménagement du territoire, avec les questions de logement, avec les questions de santé. Et nous avons, je veux vous le dire, d'ores et déjà travaillé dessus, avec des résultats concrets. Depuis 2010 par exemple, 76 millions ont été investis pour renforcer l'intermodalité du port. Grâce à quoi le nombre de conteneurs transportés par le fer a été multiplié par 5, alors que le trafic a augmenté de 1,5. En parallèle, depuis 2007, 3 000 hectares d'espaces naturels ont été préservés. Et je le dis : faisons du grand port maritime de Marseille-Fos le troisième gestionnaire d'espaces naturels du secteur Crau-Camargue. Ce débat, et je ne parle que des projets du port, qui en porte, mais qui en accueille aussi, nous apprend et nous oblige. Nous, ce sont tous les acteurs du territoire, dont le GPMM. Il nous apprend à élargir notre regard, et ç'a été dit et porté comme une exigence, à mieux écouter l'ensemble des acteurs et des habitants du territoire. Il nous oblige à donner des preuves que nous avons entendu, compris que le développement industriel ne peut se faire qu'en prenant en compte l'ensemble des dimensions territoriales : humaines, naturelles, économiques, etc. Et je ne veux pas opposer l'une à l'autre. Avec évidemment une attention particulière sur les impacts cumulés de l'ensemble de nos actions.

Et c'est dans cet esprit-là que nous devons travailler, et voilà ma part d'étonnement que je livre, pour reprendre les mots de Jacques-Yves FLOCH. Et comme un clin d'œil, je lui dis que si j'avais été près de lui, j'aurais glissé qu'en provençal, on dit s'espanter, et donc ce débat a aussi contribué à cela. Merci beaucoup.

Applaudissements

Mme Audrey RICHARD-FERROUDJI, Présidente de la Commission particulière du débat public

Merci. Je précise, il y avait une question en ligne : monsieur CASTANER avait 3 minutes puisqu'il parlait de deux projets et de la vision globale. Donc, ce n'était pas une inégalité de traitement des porteurs de projets, c'est parce qu'il parlait au nom de deux projets. Merci. Merci beaucoup.

Donc, après ce temps de partage de leurs principaux enseignements par les porteurs de projets, nous allons passer au deuxième temps d'échanges. Là, nous vous proposons de mettre un peu plus l'accent sur la question de la vision globale, la vocation qui était proposée dans son dossier par l'État, vocation pour les territoires, les vocations. Donc, simplement, avant de redonner la parole à la salle et en ligne, on vous propose une restitution rapide, sur quelques minutes, des contributions écrites que vous avez faites — uniquement sur ce thème-là. Donc, en salle, pour 2 minutes 30, Michel GAIRAUD, et en ligne Emilie VARRAUD, vont vous restituer les contributions écrites qui ont été faites.

M. Michel GAIRAUD, Membre de la Commission particulière du débat public

Bonsoir. Je vous parle de ce côté, vous allez peut-être tourner un peu la tête, mais, donc, beaucoup, à l'image du débat qui dure depuis trois mois, beaucoup de contributions ce soir, presque 150 à cette heure-ci. Concernant la vocation, effectivement, on peut avoir des réactions assez tranchées, comme par exemple « confirmation de la vocation industrielle du territoire », ou alors inversement « notre

territoire n'a pas vocation à être la plateforme industrielle du sud ». On a aussi des réactions finalement mettant l'accent sur des choses plus consensuelles qui sont apparues, notamment « la vocation de réindustrialisation et décarbonation non remise en cause », très souvent, lors des temps du débat. Ou je m'appuie sur un autre Post-it : « un objectif de décarbonation vertueux sur tous les plans : environnemental, social, économique ». Donc, décarbonation au cœur de cette vocation territoriale.

Ce qui apparaît aussi également au niveau des projets, dans d'autres catégories, on a classé, donc vous pourrez venir voir, les Post-its, c'est que — ce qui est apparu dans le débat, c'est que ce débat, c'est Fos-Berre Provence, donc il y a un territoire, Fos-Berre, au cœur d'une vocation, mais aussi des territoires associés. Et ça apparaît dans vos réactions, puisque cette vocation industrielle, cet objectif de décarbonation, il est mis en regard d'autres enjeux, qui portent sur la sobriété, qui portent sur – en particulier, quand on regarde du côté du Gard, sur aussi des vocations touristiques, des vocations agricoles. Et donc, ça apparaît. Donc, je peux lire un autre Post-it, par exemple « considérer notre territoire comme un territoire d'exception, donc lui donner les moyens, les structures, les services », ou encore un message, une réaction disant « oui à la réindustrialisation de la zone industrielle et portuaire, mais bien penser à un aménagement respectant l'environnement et la santé des citoyens ».

Encore une fois, c'était très rapide, mais on va se pencher de très près sur l'ensemble de ces contributions. Je vous remercie.

Mme Audrey RICHARD-FERROUDJI, Présidente de la Commission particulière du débat public

Merci. Et donc, en ligne également, donc il y a eu des contributions dans le chat, et avec des Post-its que vous voyez à l'écran, et donc je donne la parole à Emilie VARRAUD.

Mme Émilie VARRAUD, Membre de la Commission particulière du débat public

Bonsoir à tous et à toutes. Donc, vous devez peut-être les voir à l'écran, mais je vais quand même vous les lire pour plus de clarté. Donc, sur la vision globale et la vocation des territoires, on a eu quelques interventions : « notre territoire a su associer industrie et tourisme, industrie et nature, industrie et art de vivre, et doit poursuivre ainsi pour les générations futures » ; « la préservation des humains sur cette Terre passera par la décarbonation » ; « quatrième âge de la ZIP à écrire un lien avec la décarbonation » ; « je voulais évoquer des notions de solidarité territoriale entre les différents territoires autour de l'étang, de la métropole et de la vallée de la Durance : notre avenir est intimement interrelié ». Et toujours sur la vocation, « la production massive d'électricité dans les Alpes-de-Haute-Provence risque d'en faire une zone de plus en plus industrielle, car les producteurs chercheront à attirer des clients le plus près possible. C'est dommage, la vocation de ce territoire n'est pas celle-ci ». Donc, des visions encore une fois variées. Et sur les enseignements, peut-être, juste pour compléter, « pensons global et pas seulement local », ou encore « l'adhésion des citoyens aux projets de décarbonation à travers les enseignements du débat ».

Voilà les quelques remarques à ce stade sur le chat.

Mme Audrey RICHARD-FERROUDJI, Présidente de la Commission particulière du débat public

Merci beaucoup. Donc, je vous propose que nous reprenions un temps de parole en salle. Il y avait des mains levées précédemment, donc il y avait ici et au fond, des mains qui étaient levées au temps précédent. Voilà. Donc, Monsieur CLARET, et puis il y avait monsieur au fond, et devant monsieur GIRAUD qui avait levé la main. Donc, ça fait trois personnes pour une première salve. Et n'hésitez pas à dialoguer avec des paroles précédentes.

M. Ö PASTRE, Citoyen

Bonsoir. O PASTRE, c'est mon nom. Le vivant s'effondre : -85 % en moins d'un siècle. La nourriture…

Mme Audrey RICHARD-FERROUDJI, Présidente de la Commission particulière du débat public

Monsieur, il faut que vous vous leviez en fait, il y a un petit… voilà, le micro a été donné à deux personnes, donc…

M. Ö PASTRE, Citoyen

Mais en fait, je ne souhaite pas de l'image.

Mme Audrey RICHARD-FERROUDJI, Présidente de la Commission particulière du débat public

D'accord, donc restez assis dans ce cas.

M. Ö PASTRE, Citoyen

Je disais : le vivant s'effondre, avec -85 % du vivant. La nourriture que nous produisons localement fait à peu près 2 %. Parmi cette nourriture, il y a — pour une unité produite comestible, il y en a 10 à 15 qui sont dépensées en pétrole. Là, il y a des économies à faire sur la gabegie, parce qu'on sait faire aujourd'hui, reconnu par l'ONU, régénérer les sols. Pouvoir aussi reprendre… je viens dans le sujet. Créer de l'énergie, de l'énergie carbonée, parce que c'est la seule qui soit — la photosynthèse, c'est la seule qui soit reconnue scientifiquement comme étant primaire. Toutes les autres ont besoin d'abord de la photosynthèse pour pouvoir s'exprimer. Il y a des gens qui ne sont pas juste à côté, mais qui font un boulot de pionniers à Gardanne, qui sont absolument hors… excusez-moi, j'essaye de voir les pistes de comment on peut demander à l'agriculture de réellement recarboner l'économie, recarboner en arrêtant la gabegie, et le faire en arrêtant la gabegie aussi des énergies soi-disant renouvelables qui représentent 95 % de ce qui est polluant aujourd'hui, quand on a les 9 limites planétaires, dont la question du climat, et ad hoc.

Mme Audrey RICHARD-FERROUDJI, Présidente de la Commission particulière du débat public

Merci. Voilà, je comprends la question de la contribution de l'agriculture…

M. Ö PASTRE, Citoyen

Je pense qu'il est important…

Mme Audrey RICHARD-FERROUDJI, Présidente de la Commission particulière du débat public

Monsieur, je suis vraiment désolée…

M. Ö PASTRE, Citoyen

Je pense qu'il est vraiment important de demander au secteur agricole de produire énormément, plus que ce qu'on consomme chaque année, et que c'est le seul, parce que toutes les énergies, y compris le…

Mme Audrey RICHARD-FERROUDJI, Présidente de la Commission particulière du débat public

Merci, Monsieur. Le point est bien entendu, je suis vraiment désolée…

M. Ö PASTRE, Citoyen

Y compris tout à l'heure…

Mme Audrey RICHARD-FERROUDJI, Présidente de la Commission particulière du débat public

Je vous invite à verser par écrit des compléments ou d'expliciter.

M. Ö PASTRE, Citoyen

Y compris tout à l'heure le monsieur qui parlait d'hydrogène, c'est du surcouplage, et les 9 limites planétaires ne peuvent pas le supporter.

Mme Audrey RICHARD-FERROUDJI, Présidente de la Commission particulière du débat public

Merci. Monsieur CLARET ?

M. Christophe CLARET, CGT Dockers Golfe de Fos

Bonsoir à toutes et à tous. Donc, pour le syndicat des dockers et portuaires du Golfe de Fos, CGT bien entendu, puisqu'on a très peu parlé des salariés quand même qui travaillent dans la zone industrielle. On parle des porteurs de projets et des industriels existants. La vision globale que nous, on a pu avoir, ce sont beaucoup de positions bien entendu antagonistes, avec les mêmes intervenants, et en l'occurrence nous, dans les débats qui sont revenus en boucle et en boucle, avec certaines associations écolos avec qui j'ai pu sympathiser. Donc, je remercie l'intervention de monsieur LUCCHESI pour Stop THT, où j'ai pu débattre avec lui et apprendre des choses. Et son intervention, je l'ai trouvée très louable.

On voulait en premier dire que nous, on n'est opposés à personne. Chacun a ses points de vue. On n'est pas opposés non plus aux agriculteurs comme on a pu le dire — les agriculteurs, ils vivent de leurs terres et de ce qu'ils produisent, et nous, de notre force de travail dans les industries, donc on n'a pas à être opposés les uns, les autres. On voulait le dire.

Sur les risques psychosociaux, je vais vous en parler quand même 30 secondes. On a eu un plan social en 2017 avec l'arrêt du charbon et en fermant les centrales thermiques, donc celle de Gardanne, on a eu un plan social sur le port. Après ça, on a arrêté l'import de bauxite pour Alteo. On a ArcelorMittal, l'entreprise sur Martigues, les salariés à l'intérieur, ils sont au chômage partiel. Chômage partiel aussi chez les copains qui travaillent à Marcegaglia actuellement. Donc, la question de l'emploi aussi, il y a les emplois actuels et les emplois qui doivent venir. Le pire qui peut nous arriver, c'est ArcelorMittal ferme parce qu'il y a plus de chances à l'heure actuelle, même son directeur dit autre chose, tout est

gelé à ArcelorMittal, les investissements. Ils font la tournée de toute la sous-traitance et les salariés à l'intérieur pour tout réduire de 30 %. Si ArcelorMittal ferme, ce sont 4 500 emplois qui se barrent. Laissez-moi finir, s'il vous plaît. Ce sont 4 500 emplois qui se barrent, directs et indirects. Et si les nouveaux n'arrivent pas, on est la future Lorraine des années 70-80 à Fos.

Voilà les enjeux. Vive la CGT, et merci.

Applaudissements

Mme Audrey RICHARD-FERROUDJI, Présidente de la Commission particulière du débat public

Merci. Donc, il y avait devant, monsieur, s'il vous plaît.

M. Jérôme GIRAUD, Directeur du projet NeoCarb, Elyse Energy

Ça ne va pas être facile de passer derrière une telle prise de parole. Jérôme GIRAUD, je suis le directeur du projet NeoCarb porté par Elyse Energy sur la zone de Fos. Alors, moi, je voulais apporter un témoignage, puisqu'on avait vécu une concertation préalable au préalable, et on s'est naturellement intégré et inséré dans le dispositif que vous nous avez proposé. Pour rappel, Elyse Energy avec le projet NeoCarb a pour ambition de produire des carburants de synthèse sur la zone de Fos, sur un site électro-intensif. Avec comme vocations et comme objectifs 1) de produire de l'emploi industriel et portuaire, et ce de façon pérenne ; derrière, de contribuer à des enjeux de décarbonation, et pas uniquement sur les usages, mais également puisque nous consommerons et nous consommons du CO2 dans le cadre de notre procédé, au niveau de 300 000 tonnes par an ; et puis derrière, une vocation également de réduction des émissions atmosphériques de ceux qui utiliseront nos carburants de synthèse, puisque, que ce soit sur les traînées de condensation ou sur les fumées qui seront émises par les navires qui utiliseront nos carburants, il y aura un impact significatif sur les niveaux de pollution atmosphérique de ces carburants-là.

Une fois qu'on a dit ça, qu'est-ce que nous, on retient de ce débat ? On est arrivé en ayant mené une concertation préalable tout seul, qu'on pensait avoir bien réalisée, et on s'est rendu compte que finalement, on a pu aller au-delà d'acteurs et de populations qu'on n'avait pas pu rencontrer tout seul et qu'on est ravi d'avoir pu rencontrer, avec lesquels on est ravi d'avoir pu échanger — premièrement. Deuxièmement, on l'avait fait tout seul et isolé, et dans le cadre de ce débat, eh bien tous les industriels existant, historiques ou nouveaux que nous sommes, on a pris le temps de se rencontrer et d'échanger. Également l'ensemble des parties prenantes et des partenaires sociaux, avec lequel on a créé des liens qu'on n'aurait jamais su créer jusqu'ici et générer jusqu'ici.

Juste, nos attentes maintenant, elles sont simples. On a besoin d'avoir une vision claire 1) sur les infrastructures et équipements qui vont être mis à disposition de nos salariés quand ils seront là, pour venir se loger, éduquer leurs enfants, se soigner, et venir travailler par la route, mais également les infrastructures de transport — et j'en termine — qu'elles soient ferroviaires pour nos marchandises, qu'elles soient routières pour nos salariés, ou qu'elles soient au niveau du réseau électrique pour l'électricité dont nous avons besoin de façon massive. Et dernier point : cette vision, on en a besoin, mais avec un délai associé également très clair. Merci beaucoup.

Applaudissements

Mme Audrey RICHARD-FERROUDJI, Présidente de la Commission particulière du débat public

Merci. Il y a une demande de prise de parole en ligne, et ensuite on reprendra la salle. Donc, il y avait ici — voilà, un, deux, trois. Et en ligne, donc je crois que vous aviez une demande de prise de parole.

Sofia ALIAMET, Animatrice Zoom

Oui, en ligne, on avait deux demandes de prises de parole. Donc, je vais demander à Alexis d'abord, puis ensuite à monsieur KREITMAN de réagir. Allez-y, Alexis.

M. Alexis MARTINEZ, Président, H4 Marseille Fos

Bonjour. Je suis Alexis MARTINEZ, je suis le président du projet H4, qui est aussi un projet de production d'E-SAF, qui a déjà été évoqué précédemment. Donc, un point très important pour nous, ce territoire, il a beaucoup donné à l'industrialisation, et qui s'est faite, une industrialisation qui n'était pas très respectueuse au niveau environnemental et humain. Et aujourd'hui, ce que nous proposons, c'est tout au contraire une industrie beaucoup plus propre, beaucoup plus respectueuse de cet environnement naturel et humain, et c'est pour ça que nous sommes là.

Donc, le projet H4 s'inscrit vraiment dans cette dynamique de nouvelles industries de pointe qui vont contribuer à la transition énergétique à la fois de l'économie locale et de l'économie nationale. Et pour concrétiser notre projet, nous avons besoin, en tant qu'industriels, de visibilité et de certitude, en termes d'infrastructures logistiques — et nous nous félicitons des avancées qui ont été faites — et aussi en termes d'approvisionnement électrique, et pour ça nous avons besoin de la ligne THT. Il faut être très clair : si ces éléments-là ne sont pas fournis, il n'y aura pas de projets majeurs qui se développeront sur la zone Fos Tonkin — je parle pour nous, mais c'est aussi valable pour GravitHy, ou les autres. Voilà.

Il ne faut pas cette opportunité historique. Fos a vraiment tous les atouts pour être une plateforme au niveau européen. Et je pense que l'ambition, elle est atteignable, mais pour ça, nous avons besoin d'une feuille de route claire. Et nous, en tant qu'industriels, nous nous engageons vraiment à exécuter et à créer de la valeur et des emplois, puisqu'on créera aussi de l'emploi.

Mme Audrey RICHARD-FERROUDJI, Présidente de la Commission particulière du débat public

Merci.

Sofia ALIAMET, Animatrice Zoom

Merci. Et on a monsieur KREITMAN qui voulait intervenir en suivant.

M. KREITMAN, Citoyen

Merci. Voilà, donc nous sommes de simples citoyens, mais nous suivons avec intérêt ce débat, dont nous vous remercions d'ailleurs pour la qualité. On entend énormément parler les porteurs de projets. Et les porteurs de projets, qui sont pour la plupart des industriels, ils font très bien leur boulot et ils vendent leurs projets. Et pour les projets, comme vient de dire la personne qui est intervenue, il faut de l'électricité, il faut des infrastructures, etc. Mais si on en revient à la vocation du territoire, qui décide que ce territoire a pour vocation — qui a décidé à l'époque qu'il avait vocation à être industrialisé, avec plus ou moins de succès ? Et qui décide que sa vocation, ça va être d'être réindustrialisé ? Ce qu'il se passe

aujourd'hui montre bien que c'est probablement le territoire de France qui va être le plus impacté par le réchauffement climatique. On est dans un territoire, dans une métropole, aux confins d'une métropole qui est totalement inadaptée aux températures qui vont être les températures que nous allons connaître. Pourquoi est-ce que l'État n'est pas venu proposer dans ce débat des modulations, un curseur placé à un autre niveau, vers une modification du schéma territorial et une adaptation au changement climatique ? C'est notre étonnement. Merci de nous avoir écoutés.

Applaudissements

Mme Audrey RICHARD-FERROUDJI, Présidente de la Commission particulière du débat public

Merci. Alors, je ne crois pas qu'il y ait d'autres prises de parole en ligne. Je précise, cela a été dit, on a fait des ateliers avec différents publics, des jeunes, dans un IUT, avec des jeunes du Conseil municipal des jeunes de Châteauneuf-les-Martigues, et à chaque fois, on a proposé aux participants de venir dans ce temps de réunion de synthèse pour prendre la parole. Alors, évidemment, en juillet, beaucoup sont en vacances, mais les jeunes du Conseil municipal des jeunes ont souhaité faire une petite vidéo, donc 1 minute 30, pour relever les principaux enseignements qu'ils souhaitent transmettre. Ça ne rend pas compte de l'ensemble de leurs réflexions dans un atelier, et je vous invite à regarder le résultat des ateliers et de leur atelier en particulier sur les panneaux, au fond, à la fin. Et on va passer cette petite vidéo, puisqu'ils ne pouvaient pas être présents ce soir. Et ensuite, on reprendra des paroles dans la salle — j'ai bien noté les mains levées.

Diffusion d'une vidéo

Applaudissements

Mme Audrey RICHARD-FERROUDJI, Présidente de la Commission particulière du débat public

Donc, voilà, sur 1 minute 30 également, et vous voyez au fond leur panneau, avec plus de contributions, et bien sûr ç'a été versé au débat autoporté et au débat, bien sûr, ce sera tenu compte. Et j'invite, je ne sais pas si on a des étudiants, enfin ou en ligne, n'hésitez pas à prendre la parole, à contribuer sur ces enseignements que vous avez tirés suite aux ateliers. Donc, en salle, alors, il y avait devant, madame, ensuite au fond, et sur le côté. Il y avait là d'abord, oui. Donc, on va prendre…

Mme Françoise PRADAYROL, Collectif écologiste Ataraxie

Bonjour, Françoise PRADAYROL…

Mme Audrey RICHARD-FERROUDJI, Présidente de la Commission particulière du débat public

Madame, puis madame, on va prendre plusieurs dames, parce qu'il y a eu plusieurs messieurs jusque-là. Est-ce que vous pouvez vous lever, s'il vous plaît, Madame ?

Mme Françoise PRADAYROL, Collectif écologiste Ataraxie

Oui, enfin je ne préfère pas, je serai mieux assise. Alors, je suis Françoise PRADAYROL, j'appartiens au collectif écologiste Ataraxie. Donc, concernant la décarbonation, elle est très attendue par les citoyens soucieux de leur environnement et de leur santé, mais ces projets de décarbonation ne doivent pas nous faire oublier les problèmes liés à l'industrie lourde et aux méga-usines, qui sont très présentes

sur notre territoire. Alors, décarboner n'empêchera pas les industries lourdes et de grande taille de rester potentiellement polluantes et dangereuses. Les matériaux et produits utilisés dans la fabrication seront toujours présents, et on ne sera jamais à l'abri de défaillances techniques ou humaines d'un point de vue de la sécurité des installations industrielles.

Alors, pour conclusion, je dirai qu'il ne faut pas accueillir a priori de nouvelles industries, pas de réindustrialisation à marche forcée dans notre territoire. Voilà, merci.

Applaudissements

Mme Audrey RICHARD-FERROUDJI, Présidente de la Commission particulière du débat public

Merci. Oui ?

Mme Jacqueline BOTTON, Fosséenne

Bonsoir. Jacqueline BOTTON, Fosséenne. Moi, j'ai une question pour les industriels qui sont dans la salle. On se rend compte qu'à Fos, tout autour de Fos, on a un immense nuage de pollution. La décarbonation, c'est 2030, il reste 5 ans, 5, 6 ans, 7 ans, peut-être plus. Est-ce que tous ces industriels sont prêts à faire un effort en attendant la décarbonation et qu'on puisse un peu plus respirer l'air pur de Fos, ou on va continuer à être pollués jusqu'en 2030 ? Voilà ma question.

Mme Audrey RICHARD-FERROUDJI, Présidente de la Commission particulière du débat public

Merci. Donc, si des personnes veulent prendre la parole, à nouveau, pour les questions qui sont versées, n'hésitez pas. Donc, on va prendre une troisième personne, il y avait monsieur, là.

M. Michel FRATE, Citoyen

FRATE, Michel. Je suis surpris qu'aujourd'hui, on n'ait pas de représentants ni de RTE ni d'Enedis. C'est quand même surprenant sur un développement aussi important au niveau de l'industrie. Quand on sait que l'énergie, c'est quand même…

Mme Audrey RICHARD-FERROUDJI, Présidente de la Commission particulière du débat public

Ils sont présents.

M. Michel FRATE, Citoyen

Ils sont présentés, bon, eh bien ils auraient dû se présenter, dommage. Bon, passons — excusez-moi, alors.

Mme Audrey RICHARD-FERROUDJI, Présidente de la Commission particulière du débat public

Je précise que les paroles aux porteurs de projets, c'était sur les projets, pour donner une parole sur les projets qui sont en concertation obligatoire, enfin qui ont — de manière obligatoire. Et dans la salle, il y a de nombreux autres porteurs de projets. Nous n'avons pas donné la parole aux 50 projets qui

étaient dans la carte interactive à ce jour, mais, voilà, juste pour vous répondre, ils sont présents, et ils peuvent bien sûr prendre la parole dans la suite.

M. Michel FRATE, Citoyen

Donc, voilà, comme il va y avoir des industries lourdes, avec — alors, ç'a été abordé, madame l'a dit, avec des problèmes de sécurité majeurs où, d'ailleurs, les industriels en ont parlé à tour de rôle. Le problème de l'alimentation énergétique est majeur. Mettre plusieurs opérateurs, j'ai vu trois opérateurs sur l'hydrogène, RTE, Enedis, avec aussi des opérateurs privés sur le réseau électrique, mettre ça, enfin, une zone aussi importante, industrielle, avec une multitude d'opérateurs électriques qui chacun vont essayer de tirer profit, c'est la meilleure solution pour mettre en insécurité la production des entreprises et la sécurisation de la population. À mon sens, ce serait quand même une bonne chose qu'on revienne à un pôle public énergétique qui puisse coordonner les alimentations et sécuriser les alimentations des entreprises et de la population. Voilà.

Mme Audrey RICHARD-FERROUDJI, Présidente de la Commission particulière du débat public

Merci. Donc, on a une demande de prise de parole en ligne, puis on reviendra vers la salle. S'il vous plaît, en ligne ?

Sofia ALIAMET, Animatrice Zoom

Madame VIEILLEFOSSE de GravitHy — allez-y.

Mme Alice VIEILLEFOSSE, GravityHy

Bonjour à toutes et tous. Merci beaucoup de nous passer la parole, et tout d'abord je m'excuse de ne pas être avec vous aujourd'hui : en effet, avec les épisodes, on n'a pas réussi à venir depuis Marseille. Donc, au niveau de GravitHy, donc GravitHy, on a un projet sur la chaîne sidérurgique, où on produit du fer réduit et de l'hydrogène. On a déjà eu notre concertation préalable il y a plusieurs mois, mais on a activement participé à ce débat de zone. Je pense que dans les points qu'on voit vraiment structurants, c'est quand même toute l'adhésion aussi des citoyens sur l'enjeu de décarbonation, qui est ressorti et qui nous semble vraiment important. Et je pense que l'urgence aujourd'hui, y compris avec les feux de forêt, nous rappelle aussi les impacts quotidiens de la non-action et du besoin justement d'avoir des industries d'avenir qui se présentent.

Le deuxième sujet, c'est aussi le besoin de planification et d'investissement de la part de l'État, des collectivités, en particulier sur les infrastructures, sur la mobilité et l'énergie. Ce sont des enjeux qui sont évidemment majeurs pour les infrastructures et les industriels existants, mais aussi pour les nouveaux projets. Et c'est quelque chose sur lequel nous, on se félicite vraiment de voir au niveau du collectif des industriels, tout ce qui est fait par Provence Fabrique des Possibles auquel on participe activement. Et pour nous, il faut vraiment qu'on ait des actions rapides justement sur ces infrastructures, pour pouvoir avoir le développement des projets existants et la décarbonation qui puissent se faire effectivement.

Voilà, merci beaucoup.

Mme Audrey RICHARD-FERROUDJI, Présidente de la Commission particulière du débat public

Merci. Donc, revenons en salle. Nous avions, voilà, ici, vous avez un micro. Et ensuite, madame, et puis on reviendra.

M. Jean-Luc MOYA, THT 13/30

Bonjour. Jean-Luc MOYA, je suis le porte-parole du collectif THT 13/30. Je voulais porter à connaissance du public ce soir une lettre ouverte qui est portée par des organisations nationales de protection de l'environnement. C'est une lettre et un mouvement assez inédits, puisque ce sont plus de 40 — les 40 principales organisations nationales de protection de la biodiversité et de l'environnement qui ont signé cette lettre. Alors, évidemment, nous avons le réseau France Nature Environnement, la LPO, WF, Greenpeace, les Amis de la Terre, Alternatiba, je vous les passe. Au total, ce sont plus de 6 000 associations locales et 1 million de membres qui sont aujourd'hui mentionnés dans ce courrier. Ce courrier, je vous en fais un débat très rapide.

Il évoque évidemment la question que nous voulons la décarbonation et la ligne très haute tension sur ce territoire pour préserver, développer les entreprises et garder les emplois — nous le voulons, nous le redisons. Mais pas de la façon dont c'est fait. Les effets cumulés, la MRAe disait avant le débat public qu'ils n'avaient pas été présentés ; une semaine avant la fin du débat, les effets cumulés ne sont toujours pas présentés. Ça, c'est préjudiciable. La question de la sobriété énergétique, depuis le début, au niveau de l'électricité, début du projet, on est dans une inflation énergétique, ce qui nous fait penser que nous sommes dans les mêmes paradigmes que ceux qu'on a vécus sur les énergies fossiles. On est passé de 4 GW à 7 GW dans les années à venir. Donc, la question de la sobriété, c'est vraiment l'angle mort de ce débat.

Mme Audrey RICHARD-FERROUDJI, Présidente de la Commission particulière du débat public

Merci, vous êtes au bout de votre temps.

M. Jean-Luc MOYA, THT 13/30

Je finis — je suis désolé, je finis. Décarboner et préserver le vivant, c'est possible avec la solution alternative. On constate qu'on est quasiment tous d'accord dans ce débat, avec les industriels, avec les politiques, sur la nécessité — la vocation de ce territoire, la nécessité de se développer. Il y a un point d'achoppement, c'est la ligne. Cette ligne THT, on n'a pas résolu le problème à une semaine de la fin du débat. Et je vous le dis parce que — et ça n'est pas dans la lettre ouverte, si aujourd'hui le préfet, dans les mois qui viennent, en vient à prendre une décision qui serait contraire à la vocation globale et l'envie des territoires, on va finir au tribunal. On ne veut pas finir au tribunal, on ne veut pas en aller là, et donc il faut que d'ici les dernières semaines qui arrivent, une solution construite, commune soit posée au niveau de la ligne. Merci.

Applaudissements

Mme Audrey RICHARD-FERROUDJI, Présidente de la Commission particulière du débat public

Merci. Alors, on a madame, puis devant. Je sais qu'il y a des mains levées aussi de ce côté, nombreuses, et devant aussi depuis un moment, donc je propose madame, devant, puis on donnera la parole à l'État pour la dernière prise de parole.

Mme Corinne LAMBOLEY, Collectif Cistude

Corinne LAMBOLEY, collectif Cistude. Dans la vision globale, on va aborder les risques industriels. Ce territoire compte d'ores et déjà 400 installations industrielles — des raffineries de pétrole, des centres de stockage de gaz, des usines chimiques et métallurgiques, des dépôts pétroliers, des incinérateurs et des aciéries — avec plus de 60 sites industriels de type Seveso et plus de 1 500 km de canalisations transportant des gaz ou des hydrocarbures autour de l'étang de Berre-Fos. Les risques industriels sont colossaux. Le risque d'une catastrophe croît de façon exponentielle avec le nombre de sites Seveso, notamment à cause de l'effet domino. L'étude Callendar de 2022 démontre que le dérèglement climatique décuple les risques d'incendie à proximité et à l'intérieur des installations Seveso, et donc leur dangerosité. Ce 30 juin, la Méditerranée a atteint la température la plus chaude jamais enregistrée pour un mois de juin. La mer est en surchauffe. Les phénomènes climatiques extrêmes — tempêtes, trombes marines, orages d'une violence inouïe — se multiplient, augmentant d'autant les risques d'accidents et de submersions. En outre, dans le contexte de fortes incertitudes géopolitiques actuelles, la concentration sur un espace restreint de tant de sites Seveso fait de ce territoire une cible potentielle toujours plus explosive, en augmentant son attractivité pour des actions malveillantes. L'actualité d'aujourd'hui, l'actualité du 13 juin à Saint-Martin-de-Crau, l'actualité du 14 juin sur le site Seveso de traitement de déchets toxiques de SPUR Environnement, filiale de Veolia…

Mme Audrey RICHARD-FERROUDJI, Présidente de la Commission particulière du débat public

Madame, je vais vous demander de conclure.

Mme Corinne LAMBOLEY, Collectif Cistude

… nous donne raison. Ne pas fixer de limites à l'inflation du risque industriel est déraisonnable. Le collectif Cistude demande qu'à l'issue de ce débat, le nombre de sites Seveso autorisés à s'installer sur ce territoire soit limité par un seuil maximum fixé aussi bas que possible. Merci.

Applaudissements

Mme Audrey RICHARD-FERROUDJI, Présidente de la Commission particulière du débat public

Merci. Donc, on a une demande de parole devant, depuis un certain temps aussi. J'ai bien noté aussi dans la salle. Ensuite, ce sera la dernière pour ce round d'échanges. Il y aura un troisième round après la présentation par l'État de ses enseignements du débat. Donc, il y aura bien un troisième round complet de prises de parole après l'intervention de l'État.

M. Jean-Luc CHAUVIN, Président, CCIAMP

Bonjour. Jean-Luc CHAUVIN, je suis le président de la Chambre de commerce et d'industrie. J'ai participé à beaucoup de débats et je n'ai pas vraiment parlé, et ce soir, j'ai envie de vous dire quelques mots. Alors, on est sur le débat d'abord de la vocation. Je crois qu'à travers la dernière intervention, je vais gagner du temps, la vocation industrielle du territoire, vu le nombre d'installations classées hautes que vous avez évoquées, elle n'est pas discutable. J'ai surtout juste envie de dire que ça a permis à de grands fleurons de s'installer sur notre territoire depuis plus de 60 ans, sur Fos, l'étang de Berre notamment, Gardanne, Martigues, et d'autres. Et ça a créé notre activité en matière d'énergie, de pétrochimie, tout à l'heure il y avait les représentants de la CGT dockers qui en parlait, et de la métallurgie. Ce n'est pas un hasard. Ce n'est pas le fruit du hasard, c'est le fruit d'une volonté pour ce

territoire, qui était de créer les conditions favorables au développement de ces activités économiques. C'est d'ailleurs pour nous, le monde économique, un choix payant. Un choix payant, parce que ça a permis de créer ici une accélération, de créer de l'innovation, d'être identifié comme un territoire qui peut créer de la valeur et de l'emploi. Juste un chiffre : aujourd'hui, les emplois directs et indirects liés aux activités industrielles du Golfe de Fos étendu à Berre, à Gardanne, ce sont 215 000 emplois sur le territoire. Merci, Madame, pour votre joli doigt, c'est très agréable. J'espère que c'est filmé, au moins on verra le niveau de ce débat.

Sur l'avenir, eh bien, sur l'avenir, l'industrie, il faut qu'elle se transforme. On est tous conscients qu'on est arrivés au bout d'un cycle et qu'on doit la transformer. Et donc, on a, comme solutions devant nous, deux choses. Elle doit se transformer, se décarboner et se moderniser. Et c'est une nécessité. Si on ne le fait pas, on ne gardera pas les industries qui sont ici. Vous avez lors d'un débat la représentante d'ArcelorMittal qui vous a expliqué que quand il y avait un arrêt technique de l'usine, elle ne pouvait pas transformer sa production parce qu'elle n'était pas certaine d'avoir l'électricité. Quelque part, ç'a été reporté à 4 à 6 ans au plus tard, des travaux, et donc c'était en partie probablement condamner l'avenir d'entreprises industrielles présentes. C'est aussi pour nous l'opportunité de voir grandir, et vous en avez parlé, avec les porteurs de projets, le développement d'une industrie moderne, d'être ce fleuron territorial, pour pouvoir avancer. Alors, oui, pour se transformer, pour transformer l'essai, pour développer l'industrie, pour continuer — eh bien, oui, écoutez, 6 fois 3 minutes, ça fait toujours plus qu'une fois 3 minutes. Et donc, pour continuer l'industrie, on a besoin, pour transformer l'essai, il nous faut de l'électricité — beaucoup, fiable et disponible. Et maintenant. Parce que les investisseurs n'investiront pas s'ils ne sont pas certains quand ils auront besoin de l'électricité qu'ils pourront l'avoir. Et donc, pas dans des solutions peut-être en 35, en 40 ou ailleurs.

Je vais terminer avec deux, trois éléments. D'abord, je crois que c'est une erreur fondamentale dans un débat comme le nôtre d'opposer l'industrie et le bien-être des populations. Je pense que c'est une erreur fondamentale. Je vais y venir, on va en parler. Je crois que l'avenir se joue quelque part ensemble. Et moi, ce que j'ai envie de dire, c'est qu'au-delà… bien sûr, Madame.

Mme Audrey RICHARD-FERROUDJI, Présidente de la Commission particulière du débat public

Je vous invite…

M. Jean-Luc CHAUVIN, Président, CCIAMP

Et au-delà de ce débat, on a aussi, et ç'a beaucoup été oublié, le débat de la sécurité électrique du territoire et de l'ensemble de la région, qui n'est pas évoquée. Le débat de la décarbonation des usages. Moi, j'ai envie de vous dire deux choses. 1) J'ai beaucoup écouté les difficultés sur la ligne 400 000 THT, mais…

Mme Audrey RICHARD-FERROUDJI, Présidente de la Commission particulière du débat public

Monsieur CHAUVIN, je vous invite vraiment…

M. Jean-Luc CHAUVIN, Président, CCIAMP

Oui, très bien, je vais terminer.

Mme Audrey RICHARD-FERROUDJI, Présidente de la Commission particulière du débat public

Vous pourrez reprendre la parole…

M. Jean-Luc CHAUVIN, Président, CCIAMP

Je vais terminer. Juste, qui a parlé de l'existence d'une ligne THT dans les Alpilles ? Dans les Alpilles, il y a une ligne 400 000 volts, la même que celle qui est prévue, qui passe. Alors, oui, dans les Alpilles, alors où ? À Saint-Rémy-de-Provence. Est-ce qu'il n'y a plus d'agriculteurs à Saint-Rémy-de-Provence depuis 40 ans ? Est-ce que les prix du foncier, toutes les discussions qu'on a entendues, ont évolué dans les Alpilles ? Est-ce qu'il n'y a plus de tourisme ou est-ce qu'il s'est développé ? Est-ce qu'il n'y a plus d'agritourisme ? Je crois en fait que si on travaille ensemble, on est capables d'avoir des solutions. On a une solution juste à côté de chez nous que vous n'avez même pas voulu étudier. Merci.

Applaudissements

Mme Audrey RICHARD-FERROUDJI, Présidente de la Commission particulière du débat public

Merci. Alors, deux points. Le premier, c'est que les insultes verbales comme les gestes d'insultes n'ont pas leur place dans le débat. Le deuxième, c'est que les prises de parole sont de 1 minute 30 par personne, et non pas par collectif ou par représentation, avec l'idée d'être synthétique et d'avancer dans le débat avec différentes idées. Donc, voilà.

Interventions hors micro

Mme Audrey RICHARD-FERROUDJI, Présidente de la Commission particulière du débat public

Alors, moi, j'ai entendu des questions différentes, et on va avancer, il y a d'autres demandes de prises de parole dans la salle. Donc, on va poursuivre dans les prises de parole dans la salle. Donc, il y avait madame qui avait la main levée depuis un certain temps, puis monsieur en deuxième. Madame qui avait la main levée depuis le premier temps également de débats, mais de nombreuses mains étaient levées depuis le premier temps. Merci, Madame, et merci pour votre patience.

Mme Sylvie BALDAQUIN, Collectif Cistude

Je vous en prie, merci de me donner la parole. Bonjour. Sylvie BALDAQUIN, collectif Cistude, mais je m'adresse à vous en tant que citoyenne, j'habite sur les bords de l'étang, et depuis que j'habite ici, je suis asthmatique. Donc, effectivement que je ne suis pas contre la décarbonation, comme personne ici, pourquoi ne pas décarboner les industries existantes. Mais le fait d'implanter un nombre d'entreprises considérable va effectivement engendrer la construction de routes, de structures, de logements, etc. Et ne pensez-vous pas que le territoire est déjà saturé ? Saturé en circulation, saturé en urbanisme, saturé en tout, en fait. En tout. On étouffe, on étouffe. Le dérèglement climatique, avec des températures qui atteignent maintenant et qui vont atteindre dans le futur des sommets. Est-ce que c'est une solution de concentrer toutes ces industries à cet endroit-là, à Fos ? Ou je ne sais pas, est-ce qu'on ne peut pas faire autrement que de concentrer dans un département qui étouffe déjà ? Voilà. Moi, je m'adresse, je suis citoyenne, je m'adresse à vous en tant qu'habitante du pourtour de l'étang.

Applaudissements

Mme Audrey RICHARD-FERROUDJI, Présidente de la Commission particulière du débat public

Merci. Donc, dernière prise de parole, et après je demanderai à monsieur BORGUS et à monsieur FOREST de venir en tribune, s'il vous plaît. Et on refera après une prise de parole en salle.

M. René CLARET, Mouvement national de lutte pour l'environnement

CLARET, René, Mouvement national de lutte pour l'environnement. Bien sûr qu'il faudrait trouver un juste équilibre entre réindustrialisation, ou surindustrialisation, le terme conviendrait mieux, parce qu'on ne peut pas effacer tout l'existant. Si on fait un état des lieux après des décennies d'industrialisation, il ne peut être que désolant et inquiétant : pertes de sites, taux de cancers le plus élevé de toute la PACA, un seul hôpital, celui de Martigues, proche de tous ces sites Seveso, et qui est en difficulté comme beaucoup de nos hôpitaux publics. Faiblesse du réseau ferré, le train est et faudra-t-il qu'il soit toujours le parent pauvre ? Le tout-camion, hélas, on en voit vite les méfaits. La plateforme Clésud, hélas, plus de 3 000 camions par jour. Nous disons tout nettement non à l'extension de Clésud. Non à un deux fois deux voies dans La Crau au nord de Miramas ; il y a là une réserve naturelle régionale, la Poitevine-Regarde-Venir, qu'il faut protéger totalement. Présence d'un incinérateur à Fos, dioxines, furanes, PFAS, etc.

Donc, oui à la création d'emplois, mais pas à n'importe quelles conditions. Il faut avoir de hautes exigences au plan sanitaire, au plan de la sécurité et de la qualité de vie des ouvriers, de leurs familles et de tous les habitants du secteur ouest étang de Berre. Non aux anthropisations boulimiques.

Mme Audrey RICHARD-FERROUDJI, Présidente de la Commission particulière du débat public

Merci.

M. René CLARET, Mouvement national de lutte pour l'environnement

La Chambre de commerce a pu parler plus longuement, donc je continue. Tout ce qui peut nuire au vivant, à la biodiversité, doit être rejeté. Nos prairies à l'arrosage nous sont indispensables parce qu'elles rechargent la nappe phréatique. Idem pour nos terres cultivables, qui doivent être débarrassées des pesticides. La loi DUPLOMB est à mettre à la poubelle tout de suite. Quand toutes ces exigences auront été bien prises, alors on pourra dire oui aux créations d'emplois, oui au slogan « fabriquons français », oui à l'humain d'abord. C'est-à-dire oui à une vie épanouissante, dans un cadre de vie sain, équilibré et équilibrant. Merci de votre attention.

Applaudissements

Mme Audrey RICHARD-FERROUDJI, Présidente de la Commission particulière du débat public

Merci. J'invite — voilà, on a proposé des règles du jeu, vous êtes nombreux dans cette salle, et nombreuses. J'invite maintenant monsieur BORGUS et monsieur FOREST à venir partager les premiers enseignements du débat pour l'État, qui a donc saisi la CNDP pour ce débat global.

M. Sébastien FOREST, DREAL PACA

Alors, je ne sais pas si le diaporama pourra être projeté. Bonjour à toutes et à tous, Sébastien FOREST, directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Avant l'intervention de monsieur le sous-préfet, je dois vous dire quelques mots de l'analyse des effets cumulés. Ce thème a été abordé dès le début du débat, et ce soir à de nombreuses reprises, que ce soit par la CPDP lors de questions, ou par les porteurs de projets.

Donc, rappeler tout d'abord que côté État, nous avons engagé en amont du débat un travail d'analyse des effets cumulés, avec pour objectif d'essayer d'éclairer le maximum de participants sur ce sujet, qui est un sujet complexe, difficile à aborder, où on essaye d'évaluer les effets potentiels et cumulés sur l'environnement et la santé de l'ensemble des projets envisagés sur un territoire — que ce soient des projets industriels, d'infrastructures, de mobilités, ou les projets induits par ces projets-là. Il ne s'agissait pas de collecter de nouvelles données, mais de s'appuyer sur les données existantes, avec des projets dont le stade de maturité est variable. Et j'ai pu entendre que certains regrettaient que l'on n'ait pas des infos très précises sur les impacts de chacun des projets, mais le débat se place très en amont par rapport au dossier d'autorisation environnementale, et donc on ne dispose pas d'informations très précises, mais il s'agit d'une évaluation, il ne s'agit pas d'une étude d'impacts précise. Le périmètre de travail, il est sur l'ensemble de la zone du débat, mais avec trois échelles de travail bien identifiées : l'échelle du môle central où se concentrent un certain nombre de projets, l'échelle de la zone industrialo-portuaire de Fos-étang de Berre, et l'échelle globale de l'ensemble du territoire.

Nous avons sollicité l'autorité environnementale pour avoir un cadrage en amont de ce travail, et c'était fort utile. Et donc, vous avez l'expression de l'avis de l'autorité environnementale sur ce sujet, dans un avis qu'elle a rendu le 27 mars dernier, qui est en ligne, que vous pouvez consulter. Et nous avons organisé une réunion le 18 juin dernier à Fos-sur-Mer pour expliquer la démarche, où nous en étions, et les principaux résultats que nous avons obtenus. Normalement, la synthèse du travail a été publiée aujourd'hui sur le site du débat.

Mme Audrey RICHARD-FERROUDJI, Présidente de la Commission particulière du débat public

Je confirme.

M. Sébastien FOREST, DREAL PACA

Alors, je vous précise que le rapport complet n'est pas encore disponible, il nécessite des relectures, un travail, et il sera publié en septembre. Les principaux résultats, vous avez ici un profil du territoire en matière de l'ensemble des enjeux et des compartiments des effets sur l'environnement et sur la santé des différents projets. Alors, ce n'est pas très lisible, mais vous pourrez en prendre connaissance plus précisément dans la synthèse. Je voudrais que vous reteniez que nous avons identifié quatre domaines dans lesquels les enjeux sont les plus marquants, et sur lesquels il faudra porter une attention particulière en matière d'effets cumulés : l'utilisation du foncier, l'eau et son utilisation, le patrimoine paysager, la biodiversité, et les zones de fort enjeu écologique.

Un petit diagramme, mais je vais passer assez vite puisque le temps est compté, mais qui illustre l'ampleur des enjeux sur l'ensemble des compartiments que nous avons étudiés, et vous voyez des barres plus ou moins longues en fonction des périmètres sur lesquels on regarde. Les barres rouges concernent le môle central, et c'est là où les impacts sont le plus concentrés. Et plus on regarde à une échelle différente, plus ces impacts sont diffus.

Pour conclure, sur les suites que l'on entend donner, on a un certain nombre de recommandations que notre étude nous permet de fixer et de proposer. Un travail sur la gouvernance et le pilotage de cette analyse des effets cumulés, puisque les projets vont s'affiner, certains vont peut-être évoluer, d'autres projets vont peut-être apparaître, et nous devrons avoir un pilotage de ce travail. Continuer à acquérir des données, je l'évoquais sur les données plus précises, et évaluer l'impact des projets au fur et à

mesure qu'ils se précisent. Bien définir l'articulation entre cette démarche et les projets individuels, puisque les études impacts des projets devront prendre en compte la démarche, et devront également alimenter la suite de la démarche. Et nous devons avoir une stratégie collective de réponse environnementale à l'ensemble des enjeux qui ont été identifiés. Sur le portage de la suite des opérations, donc l'autorité environnementale recommande qu'une gouvernance environnementale soit mise en place. Je pense qu'il faudra que d'une manière ou d'une autre, on y arrive. Pour le môle central et la zone industrialo-portuaire, il est clair que le grand port maritime de Marseille-Fos est clairement identifié comme un acteur clef pour tenir à jour finalement les éléments de ces études d'effets cumulés.

Voilà ce que je voulais vous présenter pour brosser le tableau de cette démarche, qui n'est qu'à ses débuts, et elle devra se poursuivre pendant toute la vie de l'ensemble des projets. J'en profite, en ayant la parole, pour saluer l'important travail réalisé par les fonctionnaires de l'État, et de la DREAL en particulier, pour alimenter la CPDP et l'ensemble des participants à ce débat d'éléments les plus précis et les plus complets possibles pour éclairer votre jugement sur ce qui est proposé au sein de ce débat. Merci.

Applaudissements

Mme Audrey RICHARD-FERROUDJI, Présidente de la Commission particulière du débat public

Merci. Ça ouvre sur le prochain temps sur les suites, mais, Monsieur BORGUS, je vous en prie, également sur les premiers enseignements.

M. Christophe BORGUS, Sous-Préfet d'Istres

Bien. Mesdames et Messieurs, bonsoir. Avant de commencer mes propos, je souhaiterais juste avoir une pensée pour les 800 sapeurs-pompiers et marins-pompiers de Marseille qui continuent à lutter contre le feu, dans une ville qui nous est chère aussi, et pour protéger un territoire qui est le nôtre, comme le territoire de Fos-Berre et au-delà est le nôtre aussi — on est là aussi pour le défendre d'une autre manière, mais je souhaitais aussi avoir un mot pour eux.

Applaudissements

Bien évidemment, ce n'est pas sans lien, et ça explique l'absence du préfet de région, Georges-François LECLERC, qui dirige les opérations de secours encore ce soir et toute la nuit. En tout cas, il me revient la lourde tâche de prendre la parole en son nom, avec toute la difficulté qui est la mienne, parce que vous avez compris, depuis trois mois, qu'il porte, il incarne pour l'État ce débat de zone. Il ne s'est pas défaussé, il a demandé — alors, c'était le préfet MIRMAND qui l'avait demandé, mais à ce qu'on souhaite élargir la zone, d'aller au-delà du Rhône, et faire en sorte qu'il puisse répondre à toutes les questions. Et ça, c'était un point très important pour lui d'élargir géographiquement ce débat, pour ne pas qu'il soit faussé dans sa construction.

Et aussi pour démontrer, à l'image des échanges qui depuis trois mois se sont déroulés de manière plutôt courtoise et respectueuse, que nous sommes tous liés. Je crois que c'est cette vertu que le débat nous a montrée. Je ne suis pas de ceux qui pensent que le débat n'a servi à rien : quand on s'écoute, quand on explique nos contraintes, nos opportunités, ça ne sert jamais à rien. Et c'est extrêmement important de le souligner, et je tiens à remercier bien sûr la CPDP qui a organisé ce débat qui a permis d'avoir des échanges pacifiés ; remercier les élus, leur abnégation et leur présence, leur engagement ; remercier les industriels qui ont été présents depuis le début du débat ; et l'ensemble des parties prenantes. Je n'oublie pas les services de l'État, DREAL, DREETS, DDTM, et tous les opérateurs, RTE, Enedis, le GPMM, qui étaient présents à chaque réunion et qui ont dû répondre en toute transparence à toutes les questions pour en faire un exercice démocratique à part entière.

Qu'est-ce que nous avons appris de ce débat qui se termine ? D'abord, nous avons appris qu'il fallait, parce que certains projets faisaient consensus, accélérer les choses. Accélérer les choses, dans cette dynamique collective qui nous caractérisait depuis le départ. Quand je parle d'accélérer les choses sur des projets consensus, je parle aux projets de mobilités. En premier lieu, ç'a été dit il y a pile une semaine, plus de 200 millions d'euros ont été investis par l'État, avec le Conseil départemental, la région, la métropole, et le GPMM. Je trouve que ç'a peu été dit, c'est un moment historique, ça fait 50 ans que le territoire attendait ça, et les acteurs locaux avec le préfet en cinq mois ont réussi à faire sortir ce dossier qui était attendu de longue date.

Applaudissements

Et bien sûr, le contournement de Martigues–Port-de-Bouc, et aussi l'enclenchement de la Fos-Salon avec des aménagements structurants — l'échangeur des Bellons, l'échangeur, le rond-point de la Fossette, et le nord aussi, pour faire en sorte que ce projet structurant qui est attendu de longue date soit irréversible dans le temps, pour l'intérêt de tous.

La vocation du territoire, côté État, on le perçoit comme un territoire qui est composé bien sûr d'une multitude de territoires, mais celui de Fos-Berre qui a une vocation industrielle. Vocation industrielle, avec une industrie qui se veut, comme ç'a été dit, vertueuse, décarbonée, et souveraine — dans les temps géopolitiques qui courent et qui ont été cités. Et un territoire aussi où il fait bon vivre, où il fait bon travailler, où il fait bon grandir, comme nous avons vu les enfants tout à l'heure. Durant le débat, il y a aussi beaucoup de bonnes nouvelles pour le territoire qui sont arrivées, ce qui montre qu'aussi le territoire est en mouvement perpétuel positif — je regarde Airbus, qui a décidé de continuer à croire et à porter des preuves d'amour pour le territoire en essayant d'investir. Je pense à HYNAERO, et dans le contexte des feux de forêt, c'est à Istres l'installation du futur fabricant de bombardiers d'eau pour lutter contre les forêts de feu — 1 milliard d'investissement, 500 emplois de valeur ajoutée, et surtout un grand sentiment de fierté et de souveraineté nationales. Je pense aussi aux industriels qui ont fait de très grands pas. Je vais citer Marcegaglia, je vais citer GravitHy, je vais citer Carbon qui a tout son permitting — il y en a bien d'autres qui avancent aussi, NeoCarb, et qui déposeront leurs dossiers dans les prochains mois. Je pense aussi à la reprise de Carfos par HES pour le port, parce qu'il faut, même si monsieur CLARET ne le voit plus, il faut penser aussi aux travailleurs du port et du GPMM.

Ce que nous avons appris aussi, c'est l'accélération de certains projets, et d'autres sujets sur lesquels il nous faut porter une attention particulière pour la suite. Continuer le travail sur les mobilités, je regarde le maire de Miramas, nous savons que sur le fret, même si beaucoup d'efforts ont été faits sur le fret ces dernières années, il faut encore accentuer le mouvement, et c'est ce qui doit être fait. Les sujets environnementaux aussi ont été un sujet qui est ressorti dans la zone Fos-Berre de manière importante. Parce que bien sûr, notre territoire est composé majoritairement d'usines, d'industries, mais c'est oublier la plage Napoléon, c'est oublier le château de l'Hauture, c'est oublier Miramas le vieux, c'est oublier le parc de Figuerolles, il y a aussi — notre territoire a des beautés. J'ai été sous-préfet dans le Gard, je sais à quel point ce département est magnifique. J'ai la chance et l'honneur d'être sous-préfet d'Istres, et ce territoire, il est aussi magnifique, et il mérite qu'on s'y intéresse et qu'on développe les industries décarbonées. Donc, sur les sujets d'environnement, des enjeux très concrets, il nous faut pouvoir accompagner les industriels dans la recherche des compensations dans une vision large et élargie, et en même temps pouvoir trouver des zones de compensation au plus proche des territoires, pour que — ces mesures ne doivent pas échapper au territoire. Raison pour laquelle nous travaillons étroitement sur l'identification de zones de compensation à Fos-sur-Mer, je regarde le maire de Fos-sur-Mer qui depuis le départ nous incite, nous invite, et ce sera le cas dans les prochains mois, à ce que la zone de compensation des marais d'Essieu devienne une zone de compensation — pardon, j'ai été trop vite. Que les marais d'Essieu deviennent une zone de compensation dans les prochains mois. C'est un devoir que l'on a à l'égard des populations. La santé est ressortie aussi beaucoup, et nous savons les

efforts qu'il nous faut porter sur la santé de manière globale, et aussi sur les infrastructures publiques de notre territoire, tout comme le fret.

Un mot sur la ligne THT, même si, vous l'avez compris, ce n'est pas sans lien avec mon propos sur le préfet LECLERC qui incarnait et qui durant tout le débat a écouté, a entendu l'ensemble des parties prenantes. Bien évidemment, parce que l'on considère que la molécule CO2 n'a pas de frontières au-delà de nos territoires, c'est la raison pour laquelle nous sommes liés entre nous. Et comme ç'a été dit, le débat a eu cette vertu d'expliquer et de pouvoir faire preuve de pédagogie pour expliquer à quel point la sécurisation du réseau électrique est capitale pour notre région et pour la zone. Une fois que j'ai dit ça, je vous dis deux choses. Le préfet, il a écouté et entendu l'ensemble des parties prenantes — agriculture, associations, riverains, tourisme, et en même temps, et je le dis avec autant de caractère qu'il ne l'aurait fait aujourd'hui, mais moins de vivacité que lui, il veut rassurer l'ensemble des industriels, que ce soient des porteurs de projets ou les industriels existants, sur le fait que l'alimentation électrique arrivera en temps voulu pour leur installation, quel que soit le tracé qui sera retenu pour la ligne à très haute tension. C'est un message très important qu'il m'a confié de vous indiquer aujourd'hui. Et il prendra le temps de la fin du débat pour écouter, faire la balance des intérêts et pouvoir décider avec un avis éclairé grâce aux contributions des uns et des autres, mais avec cette obligation de résultat pour le territoire.

Je finirai en un mot pour dire qu'aussi, il n'y a pas que des projets, il y a des hommes et des femmes qui se structurent. Je pense à la nomination d'Augustin DE ROMANET pour développer l'axe Méditerranée-Rhône-Saône, et ce n'est pas sans lien avec les projets du GPMM pour développer aussi le report fluvial qui est cher à nous tous. Je pense à Pierre FRANC, qui a été nommé délégué à la transformation Fos-Berre, qui sous l'autorité du préfet à mes côtés s'occupera de la transformation industrielle et énergétique de la zone. C'est un point extrêmement capital. Et je pense aussi, et je finirai par-là, pour la gouvernance, pour l'après, parce que nous avons montré aussi, au-delà de la co-concertation et de la co-construction, une gouvernance, une équipe, une dynamique de travail très intéressante, qui doit maintenant se structurer de manière plus solide dans les prochains mois, parce qu'on ne pourra plus faire comme dans les années 60 où on va poser des industries sans rien dire ici, il faut que ce soit fait de manière à l'image de ce débat qui a duré trois mois, de manière collégiale, constructive, raisonnée, et collective. Merci beaucoup.

Applaudissements

Mme Audrey RICHARD-FERROUDJI, Présidente de la Commission particulière du débat public

Merci. Merci également, ça fait une transition directe vers le dernier temps d'échanges, où on vous invite à intervenir plus spécifiquement sur les suites du débat. Donc, pour commencer, je vais demander de restituer, donc en ligne puis en salle, ce qui a été dit au niveau des Post-its donc sur les suites du débat. Rapidement, 2 minutes 30 en ligne, 2 minutes 30 en salle. Et à nouveau, n'hésitez pas à continuer à verser des contributions écrites, des Post-its — bien sûr, ils seront versés au débat.

Mme Émilie VARRAUD, Membre de la Commission particulière du débat public

Merci beaucoup. Donc, je vous lis les contributions en ligne. « Est-ce que la CNDP se saisira des différents projets afin que ne soit pas donné un blanc-seing sur les huit prochaines années, comme le permet la procédure à l'issue du débat public global ? ». « Projet de décarbonation de l'industrie de Provence, vocation des territoires à être leader français dans l'industrie propre, effets cumulés, absence d'étude d'impact de THT 30, et non-réponse sur le site, suite du débat, une déclaration d'utilité publique ? ». « Nous sommes dans l'attente d'un projet démocratique qui puisse prioriser des

productions d'utilité sociale et affecter les ressources, l'énergie et l'eau disponibles à ces seuls produits — bref, inventer une économie de crise écologique globale ». « L'urgence d'une ambitieuse planification ambitieuse des infrastructures, mobilités, énergie, logement, alignée sur les calendriers industriels ». Voilà pour les informations.

Mme Audrey RICHARD-FERROUDJI, Présidente de la Commission particulière du débat public

Pardon ? Non, les Post-its, il n'y avait pas d'obligation de voir qui s'exprimait, mais on a des questions versées. Et c'est le cas aussi quand on a collecté les questions en salle. Peut-être, est-ce que vous voulez répondre sur la question de la DUP ? Peut-être préciser… enfin, le fait est-ce qu'il y aura une DUP sur ces différents projets ? Enfin, des questions sur le… peut-être, rapidement, la suite, un mot sur l'instruction des projets, et peut-être on précisera la question concernant la suite au niveau de la CNDP. Peut-être juste préciser que pour les projets qui devaient saisir de manière obligatoire la CNDP, la concertation continue, et une obligation aussi, ensuite, avec la désignation de garants.

M. Sébastien FOREST, DREAL PACA

Les projets industriels doivent faire l'objet d'études d'impacts, d'études de dangers, et d'une procédure d'autorisation environnementale, mais pas de DUP. Et certains projets d'intérêt public peuvent faire l'objet de DUP, notamment pour les questions foncières lorsqu'ils nécessitent des acquisitions foncières avec des tiers qui ne sont pas d'accord pour céder le foncier pour le projet.

Mme Audrey RICHARD-FERROUDJI, Présidente de la Commission particulière du débat public

Michel, pour restituer ?

M. Michel GAIRAUD, Membre de la Commission particulière du débat public

Donc, en salle comme en ligne, il y a évidemment des attentes, des questions : « est-ce que l'avis des usagers est réellement pris en compte ? ». Je lis un Post-it. Un deuxième : « je me demande si les débats vont servir à quelque chose ». Donc, de fortes attentes, et un questionnement du public. Ce qui est clair, ce qui apparaît à plusieurs reprises, c'est une attente aussi dans cette suite du débat d'information, d'études — alors, là, je lis, « d'études à venir complémentaires sur l'emploi, sur le recrutement », par exemple, une attente d'expertise toujours indépendante et transparence dans l'étude de scénarios et d'impacts et dans la recherche d'alternatives. Toujours donc des demandes d'information : « informer des suites est impératif ». Je lis encore un Post-it. « Plus d'information et plus de participation des populations ». Ce qui apparaît, c'est que dans cette attente vis-à-vis de la suite du débat, la question de la gouvernance est récurrente, et en particulier de la place en fait des citoyens, de la place de la participation pour le public qui a participé au débat. Je lis par exemple : « mettre en place une gouvernance privé-public pour la bonne gestion du développement du territoire ». S'appuyer sur les structures existantes, par exemple. Encore un Post-it : « une gouvernance intégrant les parties prenantes, dont les scientifiques, avec un outil évolutif selon le développement des projets et de leurs impacts ».

Enfin, et encore une fois, ce n'est pas exhaustif, et on va regarder tout ça de près, des inquiétudes peut-être sur la suite du débat, du type — je lis juste un exemple : « quels seraient les impacts à court et moyen termes d'une non-décision suite au débat pour nos territoires et au-delà ? ». Ou encore, et peut-être pour finir, mais provisoirement : « l'espoir, l'espoir que les avis seront pris en compte, OK pour la décarbonation, mais pas à n'importe quel prix — biodiversité, santé, transport, eau, etc. ». Merci.

Mme Audrey RICHARD-FERROUDJI, Présidente de la Commission particulière du débat public

Merci. On me fait remarquer que je n'ai pas répondu à la question, le blanc-seing pour les huit ans, donc…

M. Étienne BALLAN, Délégué régional de la Commission nationale du débat public

Donc, il y avait une question précise en ligne sur un blanc-seing ou non pour les projets qui arriveraient plus tard. Donc, on reprécise bien, pour que ce soit bien clair, mais vous l'avez aussi en ligne, sur plusieurs infographies sur le site du débat, les projets qui n'ont pas encore saisi la CNDP et qui sont obligés de le faire parce qu'ils sont au-dessus des seuils de financement pour devoir le faire, ces projets vont continuer à devoir saisir la CNDP même après le débat. Ce sera une obligation, donc cette démarche restera obligatoire. La loi prévoit néanmoins qu'ils soient a priori exonérés d'un nouveau débat public, mais c'est la CNDP qui sera souveraine pour en décider. Et si elle considère qu'en fait, ils doivent bien faire un débat public, alors elle devra simplement motiver sa décision, pour dire « oui, finalement, même si le projet est dans la vocation, il doit néanmoins faire une concertation ou un débat public ». Voilà, j'espère avoir été le plus clair possible.

Mme Audrey RICHARD-FERROUDJI, Présidente de la Commission particulière du débat public

Très clair, merci, Étienne. Ce dernier temps d'échanges avec la salle, donc, vis-à-vis des suites du débat. Alors, je vais privilégier de donner la parole à des personnes qui ne l'ont pas encore prise. Donc, je crois, monsieur, ici, puis madame.

M. Michel PRUVOST, PCF 13

Bonjour. Michel PRUVOST, je milite au Parti communiste français. Moi, je voulais intervenir sur ce que je n'ai pas entendu ou j'ai peu entendu ce soir. D'abord, effectivement, on a parlé beaucoup des nouveaux projets, sur la décarbonation de l'existant, hormis le projet Mittal dont on sait quand même ce qu'il se passe à Dunkerque, et même ce qu'on sait qu'il se passe à Fos, pas forcément garant de préserver l'industrie. Donc, quels sont les projets de décarbonation de l'existant, tout en préservant l'emploi ? Parce que je pense qu'il n'y aurait pas de plus grosse catastrophe écologique que de délocaliser des industries dans des pays aux normes environnementales moins-disantes. L'autre sujet, alors, ç'a été évoqué par le représentant de l'État, concernant le fret ferroviaire, mais j'ai très peu entendu parler, et notamment de transport des voyageurs, et notamment des salariés et des habitants. Donc, quels sont les nouveaux projets de développement ferroviaire ? Et ce n'est pas en ouvrant à la concurrence qu'on va le solutionner. Et dernier point, sur – alors, ç'a été dit aussi par le représentant de l'État, mais quelles sont les mesures concrètes et rapides pour le service public, et notamment de santé ? Sur l'hôpital de Martigues, et plus généralement sur le service public de santé.

Mme Audrey RICHARD-FERROUDJI, Présidente de la Commission particulière du débat public

Merci. Il y avait madame qui avait…

Mme Anne COLLARD, Viticultrice

Bonjour. Anne COLLARD. Merci beaucoup pour tout le travail qui a été mené par la CNDP, notamment récemment une visite de terrain qui s'est faite sur place le long du Rhône, pour envisager des

alternatives extrêmement sérieuses, qui incluaient notamment l'enfouissement et l'ensouillage. Et en fait, ce qui est assez surprenant, c'est que RTE était absente. Et RTE campe sur ses positions depuis un an et demi, alors qu'il y a quand même des possibilités d'épargner le territoire. Donc, déjà, on peut s'étonner quand même de cette position. D'autant plus qu'en ce qui concerne le Gard par exemple, qui est quand même parmi les dix départements les plus pauvres de France, et le pilier du Gard, l'économie du Gard, c'est le tourisme et l'agriculture. Et on est sur des emplois qui sont non délocalisables, on est sur une plus-value, Monsieur de la CCI, le paysage, il est porteur de l'image d'un produit, de la valorisation du produit, et de la valorisation de l'ensemble du territoire. Donc, si on se retrouve avec des lignes à très haute tension, c'est clair, vous sacrifiez l'économie du Gard, et vous avez des entreprises qui fermeront définitivement. Donc, je n'ai pas trop bien compris par contre si finalement — quelle va être la décision du préfet par rapport aux projets, si l'enfouissement est vraiment étudié ou pas. Voilà, donc merci beaucoup, et n'oubliez pas : décarboner, oui, mais pas saccager. Parce qu'on aura tout perdu.

Applaudissements

Mme Audrey RICHARD-FERROUDJI, Présidente de la Commission particulière du débat public

Merci. Je vous laisserai peut-être à la fin répondre aux différentes… nous avons des demandes – monsieur DIAZ, et après nous avons des demandes en ligne, on rebasculera, et j'ai bien noté les autres mains levées en salle.

M. Jean-Michel DIAZ, Président, GMIF

Bonjour à toutes et à tous, Jean-Michel DIAZ, le président du groupement maritime et industriel de Fos et sa région. Je voudrais commencer par répondre à la question de madame, et vous indiquer que l'industrie sur les vingt dernières années, elle a réduit l'ensemble de ses impacts, parce qu'il y a le CO2, mais il y a le reste, d'environ 70 % en moyenne. Et ça, c'est vérifiable auprès du Cyprès et d'AIRFOBEP. Le deuxième élément que je voulais vous dire, c'est que la contribution du GMIF a commencé bien évidemment avant le début de ce grand débat, et elle continuera bien après avec Provence Fabrique des Possibles, parce qu'il est de notre devoir de continuer à échanger avec l'ensemble des associations, avec l'ensemble des citoyens, avec l'ensemble des élus. On ne peut pas se résoudre, et en tout cas on ne résoudra jamais à acheter tout ce qui fait notre vie, la vie de nos enfants, la vie de nous, adultes, en exercice, et la vie des retraités, tout ce qu'on a chez nous, tout ce qu'on a autour de nous, tout est entièrement issu de l'industrie. On ne peut pas se résoudre dans le futur à aller l'acheter à 10 000 ou à 12 000 kilomètres d'ici. Ce ne serait pas responsable, ni pour nous ni pour les trois générations qui arrivent. Et donc, bien évidemment, cette ambition, en fait, elle a un prix. Elle a le prix du courage politique, elle a le prix de la responsabilité collective, et de l'acceptation de certaines transformations. Rien n'est jamais facile. Et en tout cas, il n'y a que par le dialogue et en mesurant bien les contraintes qui sont devant nous, en mesurant les limites dans lesquelles les industriels doivent prendre des décisions, qu'on pourra faire ressortir ensemble l'intérêt général. Le temps, il est compté, on l'a dit 36 fois, on n'aura jamais deux fois cette occasion de transformer le territoire pour nos enfants. Et donc, c'est ensemble qu'on peut y arriver.

Applaudissements

Mme Audrey RICHARD-FERROUDJI, Présidente de la Commission particulière du débat public

Merci. Donc, nous avons ensuite deux demandes de prise de parole en ligne.

Mme Sofia ALIAMET, Animatrice Zoom

Oui, merci, Audrey. Je vais inviter madame CAMPAGNOLA-SAVON, de la région sud, à s'exprimer.

Mme Isabelle CAMPAGNOLA-SAVON, Région Sud

Bonjour. Eh bien, écoutez, mille excuses de ne pas être présente avec vous aujourd'hui — effectivement, moi aussi, j'ai eu des difficultés à pouvoir partir de Marseille, alors que j'ai toujours été présente à vos réunions. Je suis gênée de parler après le préfet BORGUS, parce que finalement, il a évoqué tous les points que j'aurais voulu évoquer, et je m'inscris totalement dans son schéma qu'il a présenté ce soir. Évidemment, de rappeler que nous sommes sur un territoire industrialo-portuaire, que nous avons cette volonté de décarboner, et que cette volonté de décarboner, elle passera par justement la production d'énergies renouvelables, et aussi par la transformation des industries qui sont déjà présentes. Jean-Michel DIAZ vient de répondre, de quelle manière ces entreprises présentes aujourd'hui se sont transformées et permettent aujourd'hui des réductions importantes d'émissions de CO2, mais aussi dans la manière dont elles travaillent aujourd'hui. Un travail sur l'économie circulaire qui est important aussi, qui est mis en place à travers le projet SYRIUS, qu'on n'a pas trop évoqué lors de cette synthèse, qui permet justement de faire en sorte de travailler sur la captation de CO2 en se pluggant les uns aux autres, et permettant ainsi forcément des réductions d'émissions également.

Je voudrais dire que la région s'inscrit totalement sur cette volonté de travail collectif qui a été fait depuis le départ, à la fois avec l'État, les collectivités, les communes, et les industriels, et aussi le grand port qui nous permet d'avoir ce foncier et permet à ces porteurs de projets qui vont créer de l'emploi, qui vont créer de l'énergie renouvelable à travers de l'éolien, à travers du photovoltaïque, à travers de l'hydrogène, et puis ce nouveau projet également de e-kérosène, qui va permettre aussi à l'aviation d'aller sur ce chemin vertueux de la décarbonation. Donc, c'est vrai que nous avons cette volonté — pourquoi ? Parce que c'est un site industriel qui va permettre en fait de se renouveler, et non pas de disparaître. Et je crois que quand on a des sites tels que celui qu'on a aujourd'hui sur Fos, c'est de notre devoir d'être en soutien, d'accompagner tous ces projets qui vont arriver, et toutes ces transformations industrielles. Car j'ai entendu les jeunes tout à l'heure, oui, ils ont envie d'un territoire qui soit avec un cadre de vie agréable, vert, nous en avons tous envie, et c'est à travers en réalité l'harmonie de tous ces projets, l'harmonie de cette transformation et de toute cette transformation des infrastructures qui vont arriver demain derrière grâce à cette feuille de route de Fos-Berre que nous avons tous signée, qui permettra justement à ces jeunes d'avoir un avenir serein sur ce territoire.

Mme Audrey RICHARD-FERROUDJI, Présidente de la Commission particulière du débat public

Merci.

Mme Sofia ALIAMET, Animatrice Zoom

Merci beaucoup. Et il y avait une deuxième prise de parole en ligne. Donc, Monsieur BUSIN, d'EDF, je vais vous inviter à prendre la parole également.

M. Frédéric BUSIN, Délégué régional du Groupe EDF

Bonsoir à toutes et à tous. Merci pour me permettre de prendre la parole à distance, compte tenu des circonstances. Effectivement, l'actualité dramatique du jour aux portes de Marseille est troublante, elle nous permet de confirmer l'urgence d'une lutte déterminée contre le réchauffement climatique. Ça

passera notamment et massivement par l'éradication des énergies fossiles, chacun le sait, et donc par la nécessité de beaucoup plus d'électricité bas carbone, au plan national, donc par plus d'outils de production, plus d'infrastructures de réseaux, et plus d'électrification de nos usages. Alors, à ce stade, ça permet en fait de remettre en perspective l'intégralité des finalités d'un ouvrage électrique de transport comme celui prévu par RTE avec la ligne aérienne à deux circuits 400 000 volts. Cet ouvrage, il faut le rappeler, c'est une durée prévisible de 90 ans, ça ne peut pas apporter une seule réponse qui consisterait à alimenter simplement et dans l'urgence les besoins de quelques industriels, quels qu'ils soient, existants ou futurs, et sur une zone qui est limitée à la zone qui est l'objet du débat. D'autant plus que cette hypothèse, elle conduit, on l'a vu par le débat, inévitablement à rechercher des solutions alternatives de réseaux électriques, de moindre capacité et/ou de plus grande fragilité structurelle ou fonctionnelle, et en tout cas toujours d'un coût plus élevé. L'ouvrage proposé par RTE, il constitue par sa nature un bien public fondamental. C'est clairement constitutif de l'intérêt général qui permettra de sécuriser durablement l'alimentation électrique de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, et à plus long terme de garantir tous nos enjeux de décarbonation, qu'ils soient ceux de notre économie régionale ou celle de l'économie nationale. Et puis, surtout, et j'en terminerai par ça, sans oublier sa capacité à évacuer sur le territoire continental l'électricité qui sera produite par plusieurs GW d'éoliennes offshores flottantes dans les prochaines années, et qui seront installées au large de Fos-sur-Mer. C'est pourquoi aujourd'hui, et j'en viens effectivement à la suite du débat, il apparaît à beaucoup impérieux aujourd'hui, mais encore plus demain, de ne pas obérer l'avenir en oubliant une finalité essentielle à un tel ouvrage de transport d'électricité et en ne cherchant pas à enfermer le débat dans un raisonnement court-termiste qui pourrait clairement conduire à une solution électrique dégradée. Merci.

Applaudissements

Mme Audrey RICHARD-FERROUDJI, Présidente de la Commission particulière du débat public

Merci. Nous allons revenir en salle. Donc, je crois qu'il y avait une demande de prise de parole devant, et après on repart au fond. Donc, à nouveau, je privilégie des personnes qui n'ont pas encore pris la parole. Donc, je crois, monsieur, et monsieur.

M. Frédéric VIGOUROUX, Métropole Aix-Marseille Provence

Bon, écoutez, il est tard. Bonjour, Frédéric VIGOUROUX, on m'a demandé de représenter Martine VASSAL, donc la métropole ce soir. Je vous ai beaucoup écoutés, j'ai fait beaucoup de débats, il est tard, et je commence un peu à m'endormir — non pas que le sujet n'est pas intéressant, mais je vais aller très vite. Premièrement, nous sommes tous convaincus, et je suis très heureux de l'avoir entendu et pas la première fois, même les associations qui sont contre la THT, tout le monde s'accorde que la décarbonation a évidemment son importante, et pour notre territoire d'autant plus, que ce soit l'emploi, la santé, l'économie, le développement — bref, tout ce qui fait une société. Alors, évidemment, il y a toujours le débat entre décroissance et croissance, mais, bon, moi, je reste sur le fait qu'il y a un développement absolument essentiel.

Le deuxième point qui a été abordé, et la métropole s'en est saisi, c'est que le grand débat, et je remercie — je vous remercie, même si des fois… mais je vous remercie, ainsi que la CNDP. Parce que ça fait longtemps, je crois, que peu de sujets de cette importance ne peuvent pas échapper à un débat public. Et la co-construction des politiques publiques est au cœur de l'évolution de demain. Et je suis très heureux que les industriels le soient maintenant et en soient convaincus. Ça n'a pas toujours été le cas, et dans les années 60, personne n'est venu voir, sauf quelques maires, les pauvres, j'imagine, personne n'est venu voir les populations pour leur dire « bonjour, dans votre village de Fos, on va implanter un

nouveau port, qui sera le grand port de la Méditerranée ». Aujourd'hui, ce n'est plus possible, et ce qui est important, c'est le dialogue et la discussion.

Troisième point que je voudrais dire, c'est sur la mobilité. Grâce à l'intervention, et je le dis, pas par flagornerie, d'un préfet qui s'est bougé et d'un sous-préfet qui est derrière moi, on a accéléré le processus de mobilité. Déjà, la métropole avait fait des choix ambitieux. Il s'agit du ferroviaire et du routier, car nous n'opposons pas les deux. Et dans le ferroviaire, pour ceux que ça intéresse, dans 48 heures nous aurons une énorme sur le SERM et sur l'architecture ferroviaire, dont j'ai l'honneur de travailler sur cette question. Et notamment, il s'agit du report modal le plus possible, mettant la voiture sur des PEM et ensuite sur des trains, pour transporter et les passagers et les travailleurs le plus rapidement possible, y compris sur des schémas qui rapprocheraient le fer de la zone portuaire de Fos, et notamment une question d'une gare qui n'existe pas totalement aujourd'hui, mais qui est dans nos tuyaux, pour essayer de faire venir le plus de gens par le train.

Mon dernier point sera, et ils ne m'en voudront pas, mais un point crucial pour moi. Et je le dis, là, ce n'est pas la métropole, c'est personnellement. Je pense que j'ai loupé quelque chose en tant qu'élu, et je ne m'en étais pas occupé du tout, puisque c'était une chose importante, c'est l'électrification de notre pays, ç'a été fait au lendemain de la guerre, mais je regrette de ne pas m'être intéressé aux projets de développement de RTE. Et notamment, je pense, il y a quelques années de cela, sur le fait que notre territoire n'a pas suivi à la hauteur nécessaire les investissements. Car aujourd'hui, si on avait eu ces investissements, on ne serait pas dans le même état du débat public. Je pense que, par contre, je peux leur dire amicalement, et j'en ai parlé à la présidente et à d'autres, y compris madame SAVON, que nous allons nous intéresser beaucoup aux développements et aux investissements de RTE dans l'avenir. Parce que, certes, l'électricité est importante, mais les projets d'investissements qu'ils doivent avoir, on doit les préparer bien en amont, avec les territoires, et pas que les industriels, il s'agit aussi d'un problème éminemment important pour tous les usagers que nous sommes, c'est-à-dire la capacité de ne pas avoir un blackout sur ce département et sur cette région. Ce n'est plus possible, et ce débat va nous permettre d'avoir un dialogue franc et entier, au plus haut niveau, avec RTE. Parce que quand j'ai commencé à regarder où étaient les investissements de RTE dans d'autres régions, je peux vous dire que la nôtre est très, très loin de ce qu'il nous faudrait. Et je regrette que nous ne l'ayons pas fait avant, parce que ce qu'il se passe avec la THT ne se serait pas passé.

Applaudissements

Mme Audrey RICHARD-FERROUDJI, Présidente de la Commission particulière du débat public

Merci. Alors, on arrive à la fin du temps officiel, mais on a démarré avec dix minutes, donc je propose de prendre encore cinq paroles dans la salle. Donc, des personnes, un, deux, trois, quatre, cinq. N'hésitez pas aussi à continuer à verser, ceux qui ont déjà parlé… alors, s'il y a des personnes qui ont déjà parlé, je vous invite vraiment à verser par écrit. Donc, on va prendre les dernières paroles des personnes qui n'ont pas parlé. Donc, j'avais ici.

M. Julien AUTECHAUD, Secrétaire, CSE LyondellBasell

Bonjour, je vais essayer de faire vite. Voilà, je m'appelle Julien AUTECHAUD, et je suis concerné à double titre par ce débat. Premier titre, eh bien, parce que j'habite à 7 km du site pétrochimique de Berre, LyondellBasell. Et deuxième titre, parce que j'y suis salarié, et secrétaire du CSE de l'UES à LyondellBasell. Voilà. Moi, ça fait 26 ans sur ce site, ce que je peux témoigner, c'est qu'à chaque fois qu'il y a une unité de production qui a fermé chez nous, eh bien les volumes de production ont été déplacés dans des pays où il n'y avait pas de contraintes environnementales. Mais malheureusement,

la Terre tourne, si je ne me trompe pas, et on se reprend tout dans le nez. Alors que nous, en CSSCT, ç'a été évoqué à plusieurs reprises, on considère que si un salarié est bien protégé au travail, forcément les citoyens le seront encore mieux autour. Ce que je peux constater aussi, c'est que pendant qu'il y a eu le confinement pendant le COVID, nos unités, qui sont d'utilité publique, tournaient à fond. On était d'ailleurs les seuls dans la région à travailler, il n'y avait plus de tourisme, il n'y avait plus de véhicules qui circulaient, et je vous invite à aller voir l'état, la qualité de l'air sur les sites officiels. C'est ce qu'on a fait, nous. Je ne suis pas en train de dire qu'on fabrique du chocolat, mais sachez que les salariés en tout cas à l'intérieur du site travaillent tous les jours à ce que les conditions de travail s'améliorent, mais surtout aussi les conditions environnementales.

J'entends beaucoup parler de réindustrialisation, moi, j'aimerais aussi entendre ce qu'on fait pour les industries existantes. Je n'aimerais pas, et c'est ce qu'on est en train de constater chez nous, que justement tout ce qui est décarbonation justifie des suppressions de postes d'emplois qualifiés qui participent à la vie de toutes nos communes autour de nos sites. Donc, j'aimerais savoir, je vois des représentants de l'État, et je pense qu'on va bientôt se revoir, vu ce qui est en train de se passer sur notre site, et donc j'aimerais savoir : qu'est-ce que vous comptez faire pour contraindre les industriels à décarboner sans justifier des suppressions d'emplois ?

Applaudissements

Mme Audrey RICHARD-FERROUDJI, Présidente de la Commission particulière du débat public

Merci. On avait ici, puis là.

M. Christophe THIL, Elengy

Bonsoir à tous. Christophe THIL, Elengy, qui exploite deux terminaux méthaniers dans la zone, donc qui est un industriel actuel qui va être amené à se décarboner. Donc, je vais être dans votre continuité, Monsieur, et je vais répondre à monsieur sur la transformation des industries existantes. Le premier point que je voulais souligner, c'est ce que vous avez exprimé là, à l'instant, c'est que nos salariés, nos collaborateurs, ils vivent dans la région, et ils ont envie de rester, de continuer à vivre dans la région, et d'améliorer les conditions, leurs conditions de travail, mais aussi leurs conditions de vie dans la région. Donc, ils y sont pleinement engagés à nos côtés. Nous, on exploite des terminaux méthaniers, donc qui importent de l'énergie fossile aujourd'hui, dont un très vieux site, un des premiers des années 60, le site de Tonkin, qui va être amené à cesser son activité de regazéification en 2028. Et il se trouve qu'on a deux projets de décarbonation pour ce site, l'un pour de l'importation d'ammoniac bas carbone, l'autre pour l'exportation de CO2 fatal issu de cimenteries. Donc, nous, très concrètement, on est engagés pleinement pour maintenir l'emploi dans le secteur, et pour profiter de la décarbonation pour même le développer. Maintenant, il faut certaines conditions. Il y a certains engagements qui ont été donnés, là, ce soir, par monsieur le sous-préfet BORGUS sur les besoins en électricité, les besoins de mobilités. Il reste des sujets comme les terrains de compensation qui doivent être encore affinés. Et nous, on a un raccordement ferroviaire prévu sur notre site, il faut aussi qu'on réussisse à accélérer les délais pour les remettre en état avec SNCF Réseau. Voilà. Nous, on a quelques sujets d'infrastructures, mais croyez-le, les industriels sont engagés pleinement pour se décarboner et maintenir l'emploi dans la zone, notamment Elengy. Voilà.

Applaudissements

Mme Audrey RICHARD-FERROUDJI, Présidente de la Commission particulière du débat public

Merci. On avait ici, puis au fond. Et après, les deux dernières. Oui, ici, et puis après au fond.

M. Jakob SIDENIUS, Directeur Général, SEAYARD

Bonsoir. Jakob SIDENIUS, l'union maritime et fluviale. Je soutiens mes collègues industriels, et je veux répondre à la représentante du parti communiste qui a posé une question sur le ferroviaire et l'existant. Aussi dans le transport maritime, nous décarbonons : 2030, on va brancher tous les navires à quai, mais avec quelle électricité ? Nous venons d'investir dans le ferroviaire avec le grand port maritime et avec la région, et notre trafic ferroviaire évolue bien. Le projet 3XL qui a été présenté a notamment comme vocation de permettre d'accoster aussi les barges, qui aujourd'hui ont un problème de capacité dans le port de Fos. Nous avons besoin d'électricité, nous en avons besoin rapidement. Aujourd'hui, une bonne partie de nos machines tournent au gasoil. Le terminal où je travaille, SEAYARD, on utilise 2 millions de litres de gasoil par an. On souhaite très bientôt pouvoir basculer nos machines du gasoil à l'électricité, si on en a. À partir de 2045, les camions seront tous électriques, il va falloir les brancher, donc il va falloir de l'électricité. Donc, le dénominateur commun de tout ce qu'on essaye de faire, c'est l'électricité. Donc, vive l'arrivée de l'électricité décarbonée rapidement. Merci.

Applaudissements

Mme Audrey RICHARD-FERROUDJI, Présidente de la Commission particulière du débat public

Merci. Nous avons ensuite au fond, et puis les deux dernières prises de parole. Monsieur, pardon, aussi, voilà. Donc, ici, puis au fond. Désolée, je n'avais pas vu la main levée. Voilà.

M. Frédéric SERRES, Vice-Président, RAMDAM

Bonsoir. Frédéric SERRES, association RAMDAM, promotion des mobilités alternatives sur la métropole Aix-Marseille Provence. Je remercie Frédéric VIGOUROUX pour sa presque annonce — on en attend davantage. On a beaucoup parlé de report modal, en particulier pour le transport des marchandises, même si monsieur CASTANER qu'on a entendu tout à l'heure oublie de dire que la part modale de la route reste aux alentours de 80 % pour les conteneurs, ce qui n'a pas bougé depuis vingt ans, malgré les promesses faites lors du débat public Fos 2XL. Il y a un mode de transport pour les voyageurs, pour les particuliers qui n'a pas été abordé, qui est le parent le plus pauvre de l'aménagement des transports dans la région, c'est le vélo. Alors, ça n'a l'air de rien comme ça, le vélo, mais avec le vélo, on peut aller sur 5 km sans problème. Surtout qu'ici, il n'y a pas beaucoup de relief — ce sont les Pays-Bas, le soleil en plus. Sans bouchons, sans dépense de carburant, efficacité énergétique, vous ne trouvez pas mieux. Il faut juste des pistes cyclables. Et ça tombe bien, les pistes cyclables, c'est ce qui coûte le moins cher en infrastructures de transports — rien à voir avec une route ou une voie ferrée. Ce sont 250 000 à 300 000 euros le kilomètre, hors acquisitions foncières. Et malgré ça, eh bien les pistes cyclables, elles ne progressent pas. Il y a très peu de volonté politique, le vélo est pour ainsi dire méprisé par la plupart des élus et par la plupart des entreprises. C'est pour ça que je demande aujourd'hui officiellement au représentant du préfet de pouvoir recevoir l'association RAMDAM pour qu'on puisse discuter des dispositions concernant les plans de prévention des risques industriels sur la zone industrialo-portuaire, parce que c'est dans cette zone industrialo-portuaire que doit passer la future véloroute 65, la véloroute Camargue Azur entre Les Saintes-Maries-de-la-Mer et Nice. Et pour l'instant, rien n'est fait. On ne peut pas compter sur le grand port maritime de Marseille, ils n'ont jamais rien fait en matière de vélo de toute façon. Voilà, c'est la demande qu'on vous fait —

qu'on puisse travailler sur des itinéraires qui puissent innerver la zone industrielle, pour que les salariés puissent se déplacer autrement qu'en voiture. Merci.

Applaudissements

Mme Audrey RICHARD-FERROUDJI, Présidente de la Commission particulière du débat public

Merci, Monsieur SERRES. On avait au fond, puis madame. Je finis avec les personnes qui n'ont pas encore pris la parole et qui avaient levé la main. Madame l'avait levée il y a un certain temps déjà, je suis désolée, vous étiez derrière. Donc, au fond, puis madame devant.

M. Paul COLLARD, Agriculteur, Gardois

Bonjour. Paul COLLARD, jeune agriculteur du Gard. Donc, encore merci pour cette commission nationale d'enquête publique, qui a mené pas mal de dialogues. Je suis un peu déçu du dialogue des projets industriels, c'est un peu le même discours qu'au début du débat. Je voudrais rappeler trois points, deux ou trois, c'est, le premier, qu'il y a eu un expert qui a étudié la capacité d'électrifier Fos avec des alternatives à la place de la ligne aérienne 400 000 volts. Donc, je pense qu'il faudrait pousser encore plus sur cette expertise. Il faut produire localement de l'électricité. Et je pense…

Mme Audrey RICHARD-FERROUDJI, Présidente de la Commission particulière du débat public

Merci.

M. Paul COLLARD, Agriculteur, Gardois

Pardon, que — je voulais rappeler que quand même, le territoire où traverse cette ligne THT, que ce soit le Gard, mais que la région Occitanie, que les maires, les élus sont opposés à cette ligne THT. Donc, c'est bien de vouloir pousser le bouchon très loin, comme vous, Monsieur le Sous-Préfet, peut-être que vous voulez rassurer ces industriels, mais une ligne aérienne THT, c'est un passage en force. Et nous n'accepterons pas ça.

Applaudissements

Mme Audrey RICHARD-FERROUDJI, Présidente de la Commission particulière du débat public

Merci. Donc, madame, et je crois qu'au niveau des personnes qui n'ont pas parlé et qui ont demandé la parole ensuite on est bon, et ensuite on prendra les dernières paroles. Oui, Madame, je vous en prie.

Mme Christine DE BAZE, Industries Méditerranée

Bonjour. Christine DE BAZE, Industries Méditerranée. Nous sommes sur un territoire complexe, avec beaucoup d'enjeux. D'abord, vivre bien, comme nous le souhaitons tous. Pour vivre bien, il faut vivre dans de bonnes conditions de qualité de vie, environnementales, de logement, de transport, de santé, avec une activité professionnelle, mais aussi de disposer des biens essentiels, produits dans les meilleures conditions, et c'est certainement en France, comme l'a dit monsieur. Et c'est ce que proposent les porteurs de projets qui ont parlé précédemment, dans une volonté de dialogue. Et ça, c'est important. Le territoire de Fos-Berre est primordial au niveau national. Il peut permettre, s'il dispose des infrastructures nécessaires, y compris l'électricité, avec une vision long terme, mais surtout, et c'est

ce que le débat nous a vraiment appris, c'est qu'il faut qu'on le construise ensemble. Alors, la suite du débat, puisque c'est l'objet, un besoin, vraiment, d'avoir une vision long terme pour permettre au territoire de se développer, pour d'abord évidemment chacun d'entre nous, mais aussi les industriels qui ont besoin de visibilité et de stabilité, les agriculteurs, les acteurs du tourisme, la population. Et c'est vital.

Applaudissements

Mme Audrey RICHARD-FERROUDJI, Présidente de la Commission particulière du débat public

Merci beaucoup. Donc, on a trois dernières mains levées. Voilà. Je vous invite vraiment à respecter les 1 minute 30, en ayant… donc, on a trois dernières mains levées. Ensuite, un dernier mot, l'État, pour répondre à quelques questions qui vous ont été posées directement, et on arrivera aux conclusions.

M. Ö PASTRE, Citoyen

Pour une gouvernance à venir qui pourrait se poursuivre dans l'idée de cité nourricière et résiliente du vivant, avec 60 % de démocraties de type convention citoyenne délibérative, avec tirage à sort, comme vous le savez, et attention à la représentativité sociale. Pour une économie résiliente du vivant qui serait le critère proposé à ses conventions, c'est-à-dire avec l'accès aux droits fondamentaux – santé, transports de service public, moi-même, je me suis fait, pour pouvoir venir ici, moi, je n'ai pas le RSA, et on m'a mis une contravention pour pouvoir venir participer comme citoyen, c'est un droit fondamental. La prise en considération des ressources minières et des matériaux compatibles avec les 9 limites planétaires. Je vous invite à regarder ce que peut faire Anaëlle THERY du point de vue de la syntropie pour régénérer nos capacités d'énergies carbonées, Aurore STEPHANT sur les questions minières et Arthur KELLER sur la systémique des risques, et pour que tout le monde puisse participer à TP carbone.

Mme Audrey RICHARD-FERROUDJI, Présidente de la Commission particulière du débat public

Merci. Donc, les deux dernières prises de parole en salle.

M. Christian MARQUIS, Collectif Cistude

Je vais m'inscrire dans le temps d'échanges, les suites du débat, et je vais l'aborder à travers un thème qui a été présenté par monsieur FOREST, je crois, comme un des plus impactants, à savoir le thème de la biodiversité, et monsieur DIAZ aussi un peu plus tard a affirmé que les industriels se heurteraient à certaines limites. Et il se trouve que la biodiversité est une de ces limites, la biodiversité de ce territoire. Car la richesse de cette zone en espèces protégées et en habitats patrimoniaux est si grande qu'elle rendra souvent illusoire la séquence évitement et la séquence réduction, y compris d'ailleurs sur le môle central, il faut être lucide là-dessus. Et donc, il faudra passer par la compensation, mais qu'en est-il de la compensation ? Eh bien, une des limites auxquelles vont se heurter les industriels, c'est tout simplement le fait que la France est un État de droit, et qu'il y a des lois, et qu'il y a un Code de l'environnement. Et je vais rappeler trois éléments clefs de ce Code de l'environnement.

Article L 110-1 du Code de l'environnement : « la compensation est fondée sur l'équivalence écologique entre le site impacté et le site de compensation, déclinée selon trois composantes : les espèces, les habitats, la fonctionnalité ». C'est très compliqué de compenser, parce qu'il ne suffit pas de désigner un étang ou un espace, un joli espace avec des arbres, on pourrait dire qu'on va compenser, il faut vraiment que ces trois composantes-là soient respectées dans le cas de l'équivalence écologique.

Deuxièmement, « les mesures de compensation sont mises en œuvre en priorité sur le site endommagé, ou en tout état de cause à proximité de celui-ci, afin de garantir les fonctionnalités de manière pérenne », article L 163-1 du Code de l'environnement. Cette obligation légale exclut le souhait de territorialisation de la compensation…

Mme Audrey RICHARD-FERROUDJI, Présidente de la Commission particulière du débat public

Monsieur MARQUIS, je vous invite…

M. Christian MARQUIS, Collectif Cistude

Je vais terminer. Je parlerai bien moins que le représentant de la Chambre de commerce, rassurez-vous. Le souhait de territorialisation de la compensation…

Mme Audrey RICHARD-FERROUDJI, Présidente de la Commission particulière du débat public

Je répète les règles, même si tout le monde ne l'a pas respecté…

M. Christian MARQUIS, Collectif Cistude

J'ai presque terminé, d'accord, mais je vais terminer, je vais abréger. Enfin, le site de compensation doit être dégradé de façon à ce qu'il soit possible de lui ajouter une plus-value écologique quantifiable. Ces trois contraintes, dans un secteur où la richesse de la biodiversité atteint des sommets, limitent fortement les possibilités de compensation. Conséquence : un grand nombre des projets proposés ne pourront donc ni éviter, ni réduire, ni compenser la perte de biodiversité, c'est une évidence. Or, un projet pour lequel persistent des impacts non compensables ne peut être autorisé, doctrine ERC, ministère de l'Écologie, 6 mars 2022, paragraphe 6. En conséquence…

Mme Audrey RICHARD-FERROUDJI, Présidente de la Commission particulière du débat public

Merci.

M. Christian MARQUIS, Collectif Cistude

Je termine. Le collectif Cistude demande qu'un rang de priorité soit attribué par l'État à chaque projet selon le critère de l'intérêt général. Une fois cette priorisation effective, les impacts environnementaux de chaque projet pourront être confrontés aux limites imposées par le Code de l'environnement, notamment la législation sur la biodiversité dans l'ordre défini par leur niveau de priorité. Et le débat pourra enfin se centrer sur les seuls projets que ce territoire peut accueillir, car ils ne seront pas tous les bienvenus.

Applaudissements

Mme Audrey RICHARD-FERROUDJI, Présidente de la Commission particulière du débat public

Merci. Donc, dernière prise de parole en salle, et je vais vraiment inviter à respecter la règle du jeu. Merci.

M. Jean-Laurent LUCCHESI, THT 13/30

Je vais être même plus court. C'est une question pour monsieur BORGUS, et j'aimerais une réponse, parce que si les industriels semblent avoir compris de façon très mélodramatique ce qu'il va se passer, moi, je n'ai pas compris, donc je dois être plus idiot. Vous avez dit, Monsieur BORGUS, « les industriels déposeront leurs dossiers dans les prochains mois pour l'énergie. Je veux rassurer les industriels, l'alimentation électrique arrivera à temps voulu, quel que soit le tracé ». J'aimerais savoir très clairement si ça veut dire dans le temps voulu, 2028, et si ça veut dire la ligne THT aérienne. Je pense que l'honnêteté est de dire très clairement si on va travailler sur des solutions alternatives les plus efficaces possibles, et d'amener, comme l'a dit monsieur VIGOUROUX, RTE a travaillé plus sur d'autres sujets que ce qu'ils ont décidé eux-mêmes d'étudier, j'aimerais savoir si nous allons avoir une ligne THT aérienne ou pas. Merci.

Applaudissements

Mme Audrey RICHARD-FERROUDJI, Présidente de la Commission particulière du débat public

Merci. Donc, Monsieur BORGUS, sur les différentes questions qui vous ont été posées ? Merci.

M. Christophe BORGUS, Sous-Préfet d'Istres

Je vais commencer par la dernière, parce que c'est celle qui était la plus attendue, et c'est un petit clin d'œil à l'histoire du débat, comme monsieur LUCCHESI et moi, on a passé trois mois ensemble pour faire tous les débats, c'est intéressant que la dernière question me concerne. L'honnêteté, comme vous dites, nous impose aussi d'attendre la fin du débat. Voilà. Parce que, quel poids votre parole aurait-il, vos interventions respectives, industriels, associations, aujourd'hui, si le préfet avait décidé avant même le début du débat de l'issue finale de celui-ci ? Je pense que, voilà, ça, c'est important dans la méthode en tout cas, et c'est un point, je pense, sur lequel il faut souligner le poids du préfet LECLERC sur la méthode de travail, collective, c'est d'avoir pris ses responsabilités et d'avoir demandé à ce que le débat soit organisé à Beaucaire, à Saint-Martin-de-Crau, à Arles il y était personnellement, ce soir il aurait bien évidemment aimé être des nôtres, mais il n'a pas pu. Donc, sur la méthode, c'est important. Donc, sur ce point-là, je voulais quand même le rappeler, d'ailleurs aussi par respect pour la CNDP, qui doit rédiger le bilan aussi dans les deux, trois prochains mois, et sur lequel le préfet aussi — deux mois, pardon — basera aussi son avis et sa décision finale.

Plusieurs questions — rapidement, parce qu'il y en a eu beaucoup, mais elles ont été toutes très intéressantes. Le premier, concernant les sujets de santé, je ne l'ai pas éludé dans mon propos, et le CH de Martigues a été évoqué. On sait, et ce sera l'un des projets dans le projet partenarial d'aménagement sur lequel on va devoir travailler. Sur 60 millions d'investissement, l'État a déjà mis 30. Dans le cadre du Ségur santé, l'État a déjà mis 30. Donc, voilà, il nous faut continuer, rechercher, on n'est pas seuls au monde aussi, donc il faut — on a bien conscience des enjeux de sécurit sanitaire aussi dans la zone, et du besoin pour les citoyens et les administrés.

Le deuxième point, c'était — madame m'avait posé une même question, le temps aujourd'hui, on est encore dans le temps débat, il aura été respectueux, il y aura le temps de la décision qui sera éclairée, comme je l'ai dit, par le préfet, d'ici la fin de l'année, par l'ensemble des contributions qu'il a pu écouter, avec cette obligation d'un résultat qu'on doit aux industriels. Non pas pour leur faire plaisir ou pour les rassurer, comme j'ai pu entendre tout à l'heure, mais simplement pour créer les conditions de la décarbonation pour les générations actuelles et futures. C'est bien ça, l'objectif.

Le troisième point, je vais mettre dans le même package l'intervention de monsieur DIAZ, et je salue la Fabrique des Possibles, Provence Fabrique des Possibles à travers son intervention, ainsi que madame

la conseillère régionale SAVON, pour démontrer, et ça, c'est vraiment une force du territoire, contrairement à d'autres où j'ai pu travailler, qu'il y a un engouement collectif, entre État, collectivités, industriels, on coconstruit aussi avec les associations. Et ça, c'est un point fort sur lequel nous continuerons à nous reposer ultérieurement.

Cinquième question, sixième, monsieur a évoqué, sur Lyondell, oui, on sera amenés à se revoir et à échanger ensemble. Sachez, et je parle sous le contrôle des représentants du chef du service économique régional, que Lyondell est suivie de près par la direction générale des entreprises à Bercy pour pouvoir trouver les solutions, et à un moment donné aussi aider en termes de décarbonation l'entreprise à rester sur le territoire. Parce que c'est un point très important, que le préfet LECLERC et moi-même mettons un point d'honneur à respecter, c'est que nous mettons la même énergie, et je sais que c'est le cas pour tous les acteurs, la même énergie les nouveaux projets, les nouveaux porteurs de projets comme à aider les industries existantes à se décarboner. On est liés. Je ne vais pas citer quelques exemples très concrets, mais on est tous liés dans cette zone, les projets actuels comme les projets futurs.

Monsieur a parlé de la stratégie aussi de compensation, qui est intéressante, et dans la gouvernance qu'on va devoir construire et solidifier ensemble dans les prochains mois, il y a trois stratégies à mettre en place, trois stratégies foncières. Une stratégie foncière industrielle, où on souhaite que les entreprises s'installent et à quelles conditions. Une stratégie foncière environnementale, de compensation, et ça répond à votre question, il faut qu'on unisse nos forces pour trouver les meilleurs terrains à rénover écologiquement parlant. Et une stratégie foncière aussi de logement et d'externalité positive, pour pouvoir accueillir dans les meilleures conditions les salariés.

L'axe MERS, Monsieur SIDENIUS, ça va dans le sens de ce qu'a dit aussi le ministre CASTANER, développer le fluvial et l'axe MERS pour augmenter le report modal sur l'axe fluvial, on sait qu'il y a encore des sujets.

Sur le vélo, je ne vais pas éluder la question, avec plaisir pour vous recevoir, mais avec le GPMM, parce que je suis de ceux qui considèrent que le GPMM compte énormément dans la zone, surtout lorsqu'il est chez lui, lorsqu'on est au sein de l'État. Il y a des opportunités très concrètes. Le Martigues–Port-de-Bouc, ce n'est pas qu'un projet de sécurité routière, ce n'est pas qu'un projet de mobilité, ce n'est pas qu'un projet de compétitivité d'entreprises, ce n'est pas qu'un projet d'acceptabilité pour les habitants, c'est aussi une opportunité pour faire de l'aménagement urbain sur tout le tronçon qui sera déclassé, logements, bus à haut niveau de service, vélo — ça, c'est justement la force collective qui déterminera avec la métropole, les maires concernés, les sujets.

Et enfin, c'est plus une remarque, mais ça vaut conclusion, pour dire la complexité de notre sujet. Contrairement à d'autres zones que je ne vais pas citer — Dunkerque, Le Havre, ou autres — ici, nos illustres ancêtres ont décidé d'implanter une zone industrielle au milieu d'éléments naturels formidables, l'étang de Berre, les Alpilles, La Crau, la Camargue, le parc marin de la Côte bleue, ce qui en fait la complexité de notre sujet. Ça veut quand même dire qu'il y a, dans toutes ces zones que j'ai indiquées, des éléments à restaurer aussi, et il faut qu'on fasse ça intelligemment aussi, et le préfet LECLERC, sachez qu'il sera très vigilant dans le cadre de l'instruction des dossiers, très exigent sur les mesures de compensation environnementale. Je ne veux pas le citer, mais il y a déjà un dossier qui en a fait les frais depuis le début du débat. Voilà, donc, ça, comptez sur son sens de l'intérêt général pour concilier ce qu'il a souvent répété, et ce qui sera peut-être le mot de la fin, tous les intérêts publics pour en faire émerger l'intérêt général.

Applaudissements

Mme Audrey RICHARD-FERROUDJI, Présidente de la Commission particulière du débat public

Merci. Je vous invite à reprendre place. Avant de donner le mot de la fin au président de la CNDP, juste repréciser que vous avez jusqu'au 13 juillet pour contribuer au débat. Donc, il est encore possible de contribuer en ligne, de contribuer par des cahiers d'acteurs, de contribuer par le questionnaire en ligne. Et ensuite, donc, bien entendu, nous, nous allons œuvrer à la rédaction du compte-rendu, et le président du bilan du débat, qui seront publiés avant le 13 septembre. Et nous vous donnons rendez-vous pour un webinaire de présentation et d'échanges autour de ce compte-rendu et de ce bilan le 18 septembre.

Voilà, à titre personnel, je souhaitais conclure très rapidement, remercier, voilà, c'était un débat inédit, d'ampleur, exigent, un débat qui, on le souhaite, arrive dans quelques jours à sa fin. Je souhaite remercier vivement à la fois — en pratique, on était dans une co-présidence, et il y avait de quoi faire dans ce débat. Donc, remercier Étienne BALLAN à mes côtés, mais plus largement, alors je ne vais pas énumérer tout le monde, mais toute l'équipe du débat, qui a fait un travail remarquable pendant ces trois mois, que ce soient les membres de la CPDP ou les membres du secrétariat général.

Applaudissements

Et enfin, et surtout, je voulais remercier toutes les personnes qui ont contribué, qui ont donné pour ce débat. Un débat public, finalement, nous, les organisateurs, nous ne proposons qu'un cadre, qui a été largement discuté et débattu encore ce soir, on en a bien conscience, qui n'est jamais un cadre parfait. Nous proposons un cadre, mais vraiment un grand merci à toutes les personnes qui ont joué le jeu, qui ont participé dans ce cadre, qui ont contribué, qui ont donné, puisque participer, c'est donner de son temps et de sa personne. Et la réussite d'un débat tient bien à l'ensemble de ces contributions. Et encore ce soir, on voit la richesse.

Donc, maintenant, nous allons vraiment — en début de débat, je vous faisais la promesse que l'on irait le plus loin possible sur l'information, vraiment permettre l'expression la plus large possible, et là, la promesse que je vous fais, c'est que l'on va œuvrer après le 13 juillet pour vraiment sur un compte-rendu apporter, contribuer, pour in fine pouvoir apporter pour la suite, et soulever les demandes de précisions, les recommandations, les questions, pour que les décideurs, les porteurs de projets, l'État et tous les décideurs puissent dans cette phase ensuite à l'automne de reddition des comptes amener des réponses, indiquer les suites qu'ils donnent aux projets et les enseignements du débat.

Je donne maintenant la parole à Marc PAPINUTTI pour conclure. Merci.

Applaudissements

M. Marc PAPINUTTI, Président de la Commission nationale du débat public

Merci, Audrey. Je vais essayer d'être très court, il est tard. D'abord, moi aussi, je dois dire un premier mot, c'est que le débat a eu lieu. C'est-à-dire qu'encore ce soir, dans des échanges qui ne sont peut-être pas des échanges de synthèse, mais le débat a vraiment eu lieu. Et nous étions convaincus que c'était une nécessité. Je remercie les deux préfets de région successifs, Christophe MIRMAND et le préfet actuel d'avoir continué, d'avoir été jusqu'au bout. Et je le dis parce que même pour nous, c'était une vision globale et une mutualisation de choses qui étaient quand même assez énormes. Et, bon, les délais étaient courts, ont été courts pour tous, l'ampleur était énorme. Et j'attire votre attention en réunion de clôture sur un point, c'est la production de tout ce qui a été mis en œuvre et de tout ce qui est sur le site. Et c'est à disposition du public, ça le restera, ce n'est pas quelque chose qui va disparaître, nous avons l'habitude de garder les sites pendant des dizaines d'années.

Et c'est important, parce que vous vous êtes tous mobilisés. En premier lieu, je cite très facilement les services de l'État, ça, je savais que c'était dur pour eux, mais ils l'ont fait. Je remercie tous les industriels, qu'ils soient dans la saisine, qu'ils soient à côté, qu'ils soient dans les concertations continues actuelles.

Je remercie aussi RTE et tous. Un remerciement personnel aussi vis-à-vis des élus, c'est un peu difficile, puisqu'on est dans un monde un petit peu différent, la démocratie participative a cette particularité, c'est qu'on échange sur des sujets et chacun a la même place. Je voulais évidemment remercier le public, et le public, qu'il soit le grand public, qu'il soit un public représenté par des associations, ou ce qu'on appelle des parties prenantes. Et moi, j'ai un petit mot personnel aussi — alors, ça, c'est par rapport à la CPDP. Vous n'imaginez pas ce qu'ils ont travaillé pour avoir de vous tous une synthèse. Il n'y avait pas une entreprise, c'était à chaque fois un certain nombre de choses. Je voudrais remercier donc Étienne BALLAN, Jacques FINETTI, Michel GAIRAUD, Anne LAPORTE, Corinne LARRUE, Ken NOVELLAS, Emilie VARRAUD, et puis bien sûr, la présidente, Audrey RICHARD. On peut peut-être les applaudir à nouveau.

Applaudissements

Et tout ça ne se fait pas tout seul, il y avait un secrétariat général, vous allez tous au moins l'avoir ou le voir dans la salle, l'avoir au téléphone, c'est Sébastien FOURMY, et avec toute sa petite équipe, Magalie MARTIN, Iona ROCCI et Zoé BESSARD, là aussi, ils méritent des applaudissements, parce qu'on ne les voit pas.

Applaudissements

Et alors, bien sûr, non, mais je n'oublie pas les prestataires, que ce soient tous ceux que vous avez pu voir, c'est-à-dire Rouge Vif, Nova, il y en a d'autres que vous connaissez moins, qui s'occupent du suivi, ils étaient WDPE, d'ailleurs ils sont Marseillais, donc ils connaissent bien le coin. Et puis, après, on a un quatrième sous-traitant. Mais eux aussi, à chaque fois, si les salles se remplissent, s'élargissent, s'agrandissent, si on change de salle, donc vous avez dû voir un petit peu, on a un programme, ce n'était pas de l'improvisation, mais les choses changeaient au fur et à mesure du temps, parce que c'est la première fois qu'il y a 800 personnes dans une réunion publique de la CNDP quand même. Il faut l'avoir en tête. Et tout ça, dans un deuxième remerciement pour moi, une série de remerciements, c'est que vous avez créé les conditions de dialogue dans un territoire en rappelant tout ce qu'est les vocations des territoires, l'histoire, etc., mais les conditions de dialogue se sont créées. Et elles ont été modérées, elles ont été à l'écoute des uns et des autres. Je dirais même, pour moi, c'était un moment de co-construction qui a commencé. Il n'est pas facile, je crois que tout le monde a bien compris qu'il y a encore beaucoup de travail pour coconstruire, mais au moins déjà de s'écouter sur tous les arguments cités.

Ça sera long, là aussi, de faire tout le ramassage de toutes ces idées, et j'ai totalement confiance à l'équipe pour le faire dans les deux mois, mais sachez que c'est une méthode de construction qui devra se prolonger par la concertation continue, par les organes de gouvernance que vous mettrez en place. Parce que l'attente des territoires, l'attente des publics, ce n'est pas qu'on ait un top, un jour J, un rapport et que ce soit terminé, c'est comment, dans la durée, on va travailler tout ça.

Voilà. Et encore un grand, grand merci. Et je l'espère, dans deux mois, une nouvelle présentation en visio — je serai à nouveau là pour parler.

Mme Audrey RICHARD-FERROUDJI, Présidente de la Commission particulière du débat public

En tout cas, on s'y engage. Et je vous invite à poursuivre le dialogue dans la collation, qui est un temps du débat parmi d'autres. Et vous pouvez consulter pendant la collation donc la synthèse graphique qui a été faite. Voilà, merci également, pour la synthèse graphique, donc n'hésitez pas à la consulter, ou les autres produits du débat.